

Document d'appui à l'outil de gestion des risques électoraux



Guide sur les facteurs externes

Guide sur les facteurs de violences liées aux élections
externes aux processus électoraux

IDEA international
Stockholm
Septembre 2013



Document d'appui à l'outil de gestion
des risques électoraux

Guide sur les facteurs externes

Guide sur les facteurs de violences liées aux élections externes aux processus électoraux

Par
Sead Alihodžić
Catalina Uribe Burcher

Les autres contributeurs de ce Guide sont Erik Asplund, Nana Kalandadze, Julien Forgeron et Santiago Villaveces. La recherche initiale a été effectuée par Thérèse Sjöström. La production de ce Guide a été supervisée par Lisa Hagman du bureau des publications d'IDEA international.

De vifs remerciements à Ilona Tip de l'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique pour avoir fourni des commentaires et suggestions portant amélioration du présent guide.



IDEA international

© Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, 2016
Édition anglaise 2013

Les publications de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA international) sont indépendantes de tout intérêt national ou politique. Les points de vue exprimés dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les opinions d'IDEA international, de son conseil d'administration ou des membres de son conseil.

Les demandes d'autorisation pour la reproduction ou la traduction partielle ou totale de cette publication doivent être adressées à :

IDEA international
Strömsborg
SE-103 34 Stockholm
Suède



Table des matières

Acronymes et abréviations	4
À propos du Guide sur les facteurs externes	5
1. Conditions socioéconomiques défavorables	7
2. L'exclusion politique et sociale	10
3. Des conflits liés à l'évolution des rapports de force	13
4. Une discrimination et des violences basées sur le genre	16
5. La présence d'acteurs non étatiques armés	21
6. La présence de groupes criminels organisés	25
7. Des plaintes portant sur le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre	29
8. Atteintes aux droits humains	33
9. Risques environnementaux	36
10. Couverture médiatique contraire à l'éthique	40

Acronymes et abréviations

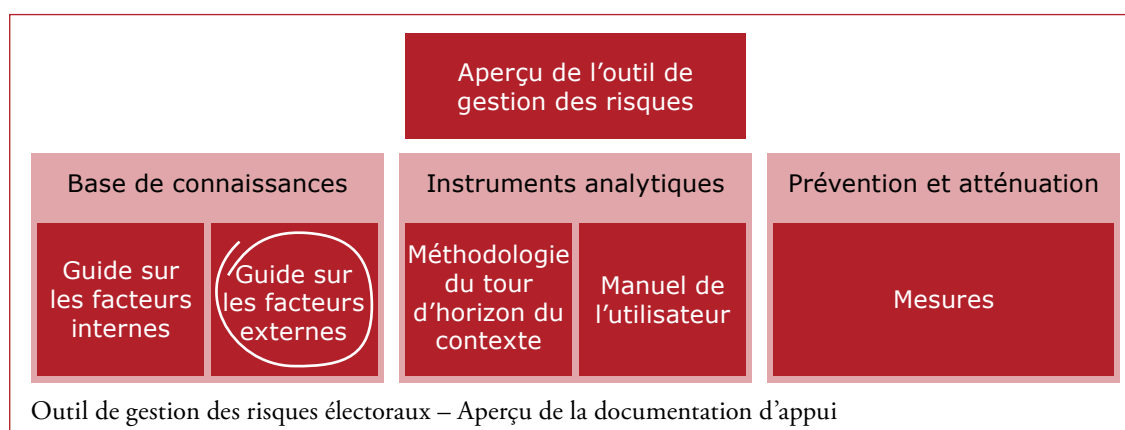
DDR Désarmement, démobilisation et réinsertion

ASS Agences du secteur de la sécurité

À propos du Guide sur les facteurs externes

Objectif de ce Guide

Le *Guide sur les facteurs externes* est un document d'appui à l'outil de gestion des risques électoraux d'IDEA international. Les facteurs présentés dans ce document reflètent la liste des « facteurs de violences liées aux élections externes aux processus électoraux » (ci-après désignés « facteurs externes ») tels que présentés dans le module de l'outil sur la base de connaissances (voir ci-dessous l'aperçu de l'outil). Ce format est facile à imprimer et faire circuler. Associé au document sur les facteurs internes, le présent ouvrage est destiné à guider l'utilisateur de l'outil de gestion des risques électoraux de manière systématique dans une liste de contrôle plus large permettant d'identifier les risques électoraux dans un pays donné avec un cadre électoral précis.



Utilisateurs de ce guide

Le présent document s'adresse aux personnes impliquées dans les exercices de tour d'horizon du contexte¹ et de personnalisation de l'outil.² L'organisation pour laquelle travaille l'utilisateur de l'outil partagera avec son personnel, ses organisations partenaires et les spécialistes externes impliqués dans le projet un exemplaire de ce guide et d'autres documents d'appui, afin de garantir le bon déroulement des discussions et des contributions.

Méthodologie d'identification des facteurs pertinents

Les facteurs externes proviennent et existent hors du cadre électoral et se rapportent à des conditions exogènes susceptibles de déclencher ou de contribuer au déclenchement des violences liées aux élections. La liste présentée dans cet ouvrage est compilée à partir de différents documents de recherche, de rapports sur les élections et d'autres publications pertinentes. Ces documents présentent des liens entre les facteurs ou les combinaisons de

¹ Le tour d'horizon du contexte est une analyse de la dynamique historique et actuelle des conflits liés aux élections et constitue une estimation des risques potentiels liés aux prochaines échéances électorales (cette partie est couverte dans la section 4.1.1 de *L'Outil de gestion des élections en bref*, publié en même temps que ce guide).

² La personnalisation est un exercice technique qui renvoie à la création d'un modèle spécifique à un pays et à des élections, produit à l'aide de l'outil logiciel (voir section 4.1.2 de *L'Outil de gestion des élections en bref*).

facteurs particuliers, ayant pour conséquences une recrudescence des tensions et des flambées de violences, toutes liées aux élections.

Structure du Guide et description des facteurs

Ce guide met en évidence dix facteurs externes, englobés au sein du cadre de la *sécurité humaine*, et prévoit une description à chaque facteur :

1. la section d'*introduction* fournit une définition et une explication générale du contexte dans lequel un facteur donné peut déclencher ou contribuer au déclenchement des violences liées aux élections ;
2. la section relative aux *cas empiriques et facteurs interdépendants* illustre certains pays et contextes électoraux dans lesquels le facteur donné a été identifié comme un catalyseur ou un facteur ayant contribué au déclenchement des violences liées aux élections. Les facteurs interdépendants mettent en évidence le contexte général dans lequel les violences ont eu lieu. Il s'agit des facteurs internes et externes. Les documents sources y sont mentionnés ;³
3. la section relative aux *indicateurs* observables met en évidence les propriétés observables des différents facteurs ; et
4. la section relative aux *méthodologies de la collecte et de l'analyse de données* présente les sources de données, les techniques de collecte et les méthodes d'analyse. Le logiciel comportera des questionnaires préétablis mais modifiables qui assistera au mieux le(s) utilisateur(s) dans la collecte de données. Les analyses aideront les organismes, principalement ceux chargés de l'organisation des élections pacifiques, à faire des choix éclairés.

Personnalisation de la liste des facteurs

La liste des facteurs présentés dans ce Guide n'est nullement exhaustive. En outre, la manière dont les facteurs sont désignés ou décrits peut ne pas correspondre aux terminologies et spécificités locales. Le module de l'outil sur la base de connaissances permettra en effet à l'utilisateur de rebaptiser les facteurs existants et/ou de produire et décrire de nouveaux facteurs qui seront inclus dans le modèle spécifique aux pays et aux élections.

³ La principale source d'identification des facteurs interdépendants pertinents est le document de référence établissant la causalité entre le facteur décrit et la flambée de violences liées aux élections. Lorsqu'une source primaire ne traite pas du contexte plus large dans lequel les violences liées aux élections ont eu lieu, d'autres sources sont consultées. Par défaut, les rapports de l'International Crisis Group (ICG), couvrant un pays donné et une année électorale, sont utilisés comme source secondaire pour définir les facteurs interdépendants. En l'absence de rapports pertinents de l'ICG, les rapports de Human Rights Watch (HRW) sont consultés en tant que documents sources tertiaires. Si aucun rapport pertinent de HRW n'est disponible, d'autres observations électorales et rapports sont consultés.

1. Conditions socioéconomiques défavorables

Introduction

La pauvreté, les inégalités et le taux élevé ou la hausse du chômage sont des facteurs importants à considérer dans l'évaluation des risques de violences liées aux élections. La pauvreté est un concept complexe qui a été défini comme « la privation prononcée de bien-être », se référant à la situation selon laquelle une personne ne parvient pas à s'assurer un niveau minimum de bien-être lui donnant la capacité de fonctionner de manière adéquate dans la la société, et ce en raison de l'absence de revenus ou de capacités de consommation.⁴ Il existe plusieurs dimensions de la pauvreté, mais elles sont particulièrement liées à l'absence d'accès à l'approvisionnement en produits alimentaires, à une éducation et une santé adéquates, parmi tant d'autres. Parmi les éléments étroitement liés à la pauvreté, on note le chômage, qui contribue à perpétuer à ses causes profondes,⁵ et les inégalités, car elles compromettent l'accès aux opportunités des segments des populations privés de leurs droits.⁶ Il existe des preuves tangibles présentant des liens entre la pauvreté, les inégalités et les violences politiques, notamment les violences liées aux élections.⁷ La pauvreté accentue les tensions sur les différends les moins graves, tels que ceux concernant les procédures électorales susceptibles de conduire à des actes violents. En outre ceux qui ont peu à perdre sont plus facilement mobilisés pour commettre des actes violents.⁸

Cas empiriques et facteurs interdépendants

- *Les élections présidentielles et législatives de 2007 au Kenya.* Les frustrations économiques et les inégalités liées à la propriété foncière, auxquelles s'ajoutent les promesses non tenues en matière d'emploi pour les jeunes, ont été identifiées comme certains des principaux facteurs de flambée de violences pendant les processus électoraux. Les élections de 2007 ayant fait plus de 1 500 morts, 3 000 femmes violées et 300 000 personnes déplacées en sont un bon exemple.⁹

⁴ Houghton, Jonathan et Khandker, Shahidur R., *Handbook on Poverty and Inequality* (Washington, DC : Banque mondiale, 2009), p. 1.

⁵ Département des affaires économiques et sociales (ONU-DAES), Division de la politique sociale et du développement social, et Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations unies, « Employment Issue in Social Perspective », disponible sur <<http://social.un.org/index/Employment.aspx>>, consulté le 29 juin 2011.

⁶ Département des affaires économiques et sociales (ONU-DAES), Division de la politique sociale et du développement social, et Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations unies, « Poverty and Inequality », disponible sur <<http://social.un.org/index/Poverty/PovertyandInequality.aspx>>, consulté le 29 juin 2011.

⁷ Krug, Etienne G. et al. (eds), *Rapport mondial sur la violence et la santé* (Genève : Organisation mondiale de la santé, 2002), p. 40, disponible sur <http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/fr/full_fr.pdf>, consulté le 12 juillet 2011.

⁸ Laakso, Liisa, « Insights into Electoral Violence in Africa », Matthias Basedau, Gero Erdmann et Andreas Mehler (eds), *Votes, Money and Violence: Political Parties and Elections in Sub-Saharan Africa* (Uppsala : Nordiska Afrikainstitutet et Scottsville : Université du KwaZulu-Natal Press, 2007), pp. 228-30.

⁹ Roberts, Mara J., *Conflict Analysis of the 2007 Post-election Violence in Kenya* (Charlottesville, Va. : New Dominion Philanthropy Metrics, 2009), disponible sur <http://www.ndpmetrics.com/papers/Kenya_Conflict_2007.pdf>, consulté le 30 juin 2011 ; et Institut français de recherche en Afrique (IFRA), « The General Elections in Kenya 2007 », Les Cahiers d'Afrique de l'Est, n°38 (Nairobi, 2008), pp. 2, 11, 172, 202, 227, 228, 369.

Les facteurs interdépendants : l'exclusion politique et sociale (*externe*) ; les conflits liés à l'évolution des rapports de force (*externe*) ;¹⁰ la discrimination et les violences basées sur le genre (*externe*) ;¹¹ l'inadéquation des dispositifs pour assurer la sécurité des élections (*interne*) ;¹² l'utilisation des médias par les partis politiques à des fins de provocation (*interne*) ;¹³ la mauvaise gestion des résultats des élections (*interne*).¹⁴

- *Les élections présidentielles et législatives de 2005 au Libéria*. Le taux de chômage au Libéria a affecté tous les processus électoraux, et particulièrement les élections de 2005. La baisse significative des violences électorales pendant la période préélectorale¹⁵ n'a pas favorisé la pacification de la phase postélectorale, car les groupements politiques ont entraîné les jeunes chômeurs dans une spirale de violences.¹⁶ On compte parmi les incidents des actes d'intimidation, de protestations et de perturbations de la circulation à Monrovia, la capitale, et des menaces de violences à l'encontre de personnalités politiques et des journalistes ciblés, ainsi que des actes de pillage.¹⁷

Les facteurs interdépendants : l'exclusion politique et sociale (*externe*) ; les conflits liés à l'évolution des rapports de force (*externe*) ;¹⁸ la présence d'acteurs non étatiques armés (*externe*) ; la médiocrité de la campagne d'information des électeurs (*interne*) ; l'accès inéquitable aux médias et le favoritisme (*interne*) ; la mauvaise performance des organes de gestion électorale (*interne*).¹⁹

¹⁰ International Crisis Group, *Kenya in crisis*, Rapport Afrique n 137 (21 février 2008), p. 9, disponible sur <http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/africa/horn-of-africa/kenya/137_kenya_in_crisis_web.pdf>, consulté le 1^{er} septembre 2011.

¹¹ Ibid. ; et Roberts, *Conflict Analysis of the 2007 Post-election Violence in Kenya*.

¹² Alston, Philip, *Report of the UN Special Rapporteur on Extrajudicial, Summary or Arbitrary Executions. Addendum: Election related Violence and Killings*, Document de l'ONU A/HRC/14/24/Add.7 (18 mai 2010), p. 38, disponible sur <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/E002895AFBE42ABA492577370007FFE9-Full_Report.pdf>, consulté le 1^{er} septembre 2011.

¹³ Mbeke, Peter Oriare, « The Role of the Media in Conflict and Peace Building in Kenya: Draft Literature Review Report », avril 2009, p. 13, disponible sur <http://www.internews.org/pubs/kenya/LiteratureReview_ReportingPeaceKenya_20090415.pdf>, consulté le 21 octobre 2011.

¹⁴ [Commission Kriegler], *Report of the Independent Review Commission on the General Elections Held in Kenya on 27 December 2007*, pp. 35, 125, 129, disponible sur <http://www.dialoguekenya.org/docs/FinalReport_consolidated.pdf>, consulté le 23 septembre 2011.

¹⁵ Délégations internationales d'observation, *Observing Presidential and Legislative Elections in Liberia, Final Report on the International Observation Delegations*, parrainé par le National Democratic Institute et le Centre Carter, octobre/novembre 2005, p. 1, disponible sur <http://www.cartercenter.org/resources/pdfs/news/peace_publications/election_reports/FinalReportLiberia2005.pdf>, consulté le 30 juin 2011.

¹⁶ Université Carnegie Mellon, « Conference to Mitigate Violence in Liberia's 2011 Electoral Contests: Resolution », Monrovia, 2010, 2, disponible sur <http://www.cmu.edu/cipi/news-events/pdfs/Liberia2010Conference_Resolution-SummaryOfProceedings.pdf>, consulté le 30 juin 2011.

¹⁷ Délégations internationales d'observation, *Observing Presidential and Legislative Elections in Liberia*, p. 26.

¹⁸ Ibid., pp. 36, 38.

¹⁹ Université Carnegie Mellon, « Conference to Mitigate Violence », p. 2.

Les indicateurs observables

1. L'exhaustivité des instruments juridiques pour gérer les inégalités sociosanitaires ;
2. le niveau de restriction de l'accès aux terres, aux denrées alimentaires, aux ressources et à d'autres produits de base par la population en général, ou par la population de régions en particulier ou des groupes marginalisés ;
3. le taux de chômage élevé/ou à la hausse, particulièrement chez les jeunes ; et
4. l'existence de ressources et de capacités institutionnelles permettant de gérer la sécurité sociale et mettre en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté, particulièrement parmi les groupes dont les droits sont aliénés et les régions marginalisées du pays.

Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données

- Effectuer une expertise des instruments juridiques qui traitent des inégalités sociales. Examiner l'impact sur les différents groupes sociaux (y compris les jeunes et les femmes) et cartographier les domaines où les inégalités peuvent constituer un risque pour les élections.
- Compiler les données historiques et statistiques actuelles sur la pauvreté, les inégalités et le taux de chômage élevé/à la hausse et examiner comment ces situations peuvent déclencher ou contribuer au déclenchement des violences liées aux élections. Produire et analyser des cartographies des risques et des graphiques de tendances.
- Compiler les couvertures médiatiques relatives à la situation économique et analyser le langage employé en abordant la situation économique des groupes marginalisés (par exemple, des indications de propos provocateurs et intimidants). Distinguer les différents médias, la couverture géographique, l'appropriation et les victimes. Cartographier et observer les tendances et la gravité du problème.

2. L'exclusion politique et sociale

Introduction

L'exclusion politique et sociale des minorités et des groupes marginalisés crée un potentiel conflictuel. Une *minorité* est un groupe de personnes partageant une identité ethnique, culturelle, religieuse et/ou linguistique distincte de celle de la majorité de la population. L'une des principales caractéristiques des minorités est la position non dominante dans laquelle elles se trouvent, indépendamment du fait qu'elles représentent une *minorité* ou une majorité numérique. Le terme minorité peut également se référer à des groupes de populations marginalisées en raison de leur appartenance politique, de leur orientation sexuelle, voire de leurs capacités physiques.²⁰

L'exclusion d'une minorité ou d'un groupe marginalisé des processus politiques est souvent une forte incitation à la violence.²¹ En outre, les caractéristiques liées à ces groupes, qu'il s'agisse de l'appartenance ethnique, des croyances religieuses, de la langue, de l'âge, de la situation géographique ou des préférences sexuelles, ont souvent été utilisées pour stigmatiser et aliéner davantage ces groupes avant, pendant et après les élections.²² L'incitation à la haine ethnique par l'élite politique en est souvent l'exemple.²³

Les cas empiriques et les facteurs interdépendants

- *Les élections présidentielles et législatives de 2006 en Zambie.* Les travailleurs chinois ont augmenté leur présence dans l'économie zambienne au cours de ces dernières années dans le cadre du développement de l'industrie du cuivre, ainsi que dans d'autres secteurs, tels que l'industrie du textile, la construction de routes et le commerce de détail. Les frustrations en Zambie s'accroissent, car beaucoup considèrent que les investissements chinois n'ont apporté aucune amélioration à leur qualité de vie. Ces frustrations ont été évoquées lors de vifs débats électoraux en 2006.²⁴ Par conséquent, des violences postélectorales ont surgi à Lusaka, ciblant, entre autres, les populations chinoises.²⁵

²⁰ Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (OHCHR), *Droits des minorités: Normes internationales et indications pour leur mise en œuvre* (New York/Genève : Nations unies, 2010), pp. 2-3, disponible sur <http://www.ohchr.org/Documents/Publications/MinorityRights_en.pdf>, consulté le 12 juillet 2011.

²¹ Ibid., pp. 13-16.

²² Laakso, Liisa, « Insights into Electoral Violence in Africa », pp. 224-52.

²³ Wilkinson, Steven I., *Votes and Violence: Electoral Competition and Ethnic Riots in India* (Cambridge : Cambridge University Press, 2004), pp. 1-2.

²⁴ Schatz, Joseph J., « Zambian Hopeful Takes a Swing at China », *Washington Post*, 25 septembre 2006, disponible sur <<http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2006/09/24/AR2006092400915.html>>, consulté le 12 juillet 2011 ; et Haglund, Dan, « Regulating FDI in Weak African States: A Case Study of Chinese Copper Mining in Zambia », *Journal of Modern African Studies*, 46/4 (2008), p. 556.

²⁵ « Overseas and Under Siege », *The Economist*, 11 août 2009, disponible sur <<http://www.economist.com/node/14207132>>, consulté le 12 juillet 2011.



Les facteurs interdépendants : les conditions socioéconomiques défavorables (*externe*) ;²⁶ les rassemblements des partis politiques à des fins de provocation (*interne*) ;²⁷ le rejet des résultats des élections (*interne*).²⁸

- *Les élections présidentielles et législatives de 2008 au Ghana*. Le Ghana accueille de nombreux groupes ethniques qui se sont affrontés à plusieurs reprises pour le contrôle politique des territoires. La partie nord du pays a longtemps été le théâtre d'affrontements entre les Kusasis et les Mamprusis, deux groupes ayant bénéficié du soutien de deux partis politiques, respectivement le Congrès national démocratique et le Nouveau Parti patriotique.²⁹ Les conflits entre ces deux ethnies ont créé des tensions qui ont contribué à la violence, notamment lors des élections de 2008. La période préélectorale a connu des épisodes de vandalisme dans les centres d'inscription, des fusillades, des incendies d'habitations et de véhicules, et des attaques contre les journalistes. Le bilan a été de trois morts et de nombreux blessés.³⁰

Les facteurs interdépendants : les conflits liés à l'évolution des rapports de force (*externe*) ;³¹ les problèmes lors de l'inscription des électeurs (*interne*).³²

Indicateurs observables

1. Le niveau d'exclusion des minorités de la citoyenneté et des droits constitutionnels et autres droits légaux dont jouissent les groupes communautaires majoritaires ;
2. le niveau d'impunité, notamment des délits vis-à-vis des groupes minoritaires ;
3. l'existence d'instruments juridiques adéquats et efficaces pour l'intégration sociale ;
4. l'existence de rivalités de longue haleine entre les différents groupes ethniques, religieux, linguistiques ou culturels ayant historiquement atteint leur apogée et pris des tournures violentes pendant les périodes électorales ; et

²⁶ Ibid. ; et Schatz, « *Zambian Hopeful Takes a Swing at China* ».

²⁷ Mission d'observation électorale de l'Union européenne, *Zambie 2006*, « *Final Report [on the 28 September tripartite elections]* », Lusaka, novembre 2006, p. 19, disponible sur <http://eeas.europa.eu/human_rights/election_observation/zambia/final_report_en.pdf>, consulté le 17 février 2012.

²⁸ Ibid., p. 3.

²⁹ IRIN Afrique, « *Ghana: Police Gear Up to Prevent Election Violence* », IRIN, Accra, 21 novembre 2008, disponible sur <<http://www.irinnews.org/Report.aspx?ReportId=81613>>, consulté le 13 juillet 2011.

³⁰ Jockers, Heinz et al., « *The Successful Ghana Election of 2008: A Convenient Myth?* », *Journal of Modern African Studies*, 48/1 (février 2010), pp. 96, 101, 105 ; IRIN Afrique, « *Ghana: Pre-Election Violence and Irregularities Worry Watchdogs* », Accra, 7 août 2008, disponible sur <<http://www.irinnews.org/report.aspx?reportid=79703>>, consulté le 13 juillet 2011 ; et IRIN Afrique, « *Ghana: Pre-Election Violence Escalates* », IRIN, Accra, 9 septembre 2008, disponible sur <<http://www.irinnews.org/report.aspx?ReportId=80250>>, consulté le 13 juillet 2011.

³¹ Collier, Paul et Vicente, Pedro C., « *Violence, Bribery, and Fraud: The Political Economy of Elections in Sub-Saharan Africa* », *Public Choice*, 2010, pp. 43-4, disponible sur <<http://www.pedrocento.org/theory.pdf>>, consulté le 13 juillet 2011.

³² IRIN Afrique, « *Ghana: Pre-election Violence and Irregularities Worry Watchdogs* » ; et Jockers et al., « *The Successful Ghana Election of 2008* », p. 8.

5. l'usage de discours provocateurs par les politiciens, d'autres leaders et les médias contre les groupes minoritaires/marginalisés.

Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données

- Effectuer une expertise des droits constitutionnels et citoyens et du statut juridique des minorités et groupes marginalisés. Identifier les groupes spécifiquement victimes de plusieurs types d'exclusion sociale et politique. Cartographier les zones géographiques concernées.
- Effectuer une analyse rationnelle des ressources et des capacités des institutions de l'État à encourager un programme d'intégration et d'amélioration de la situation des minorités et des groupes marginalisés. Cartographier les domaines où les efforts sont ciblés. Indiquer les résultats.
- Recueillir les statistiques, rapports, cartes et autres données pertinentes auprès des organisations reconnues, telles que les ONG de défense des droits humains, des médias, etc., relatifs à des actes violents et non violents dirigés contre les minorités et les groupes marginalisés. Recueillir les données sur les procédures judiciaires et les résultats. Mener des entretiens et enquêtes auprès des groupes cibles (par exemple ethniques, religieux et/ou les communautés autochtones). Cartographier les régions et les zones où des risques d'incidents existent, et faire des représentations graphiques des tendances afin de mieux comprendre les régions et les tendances critiques.
- Analyser les données historiques et actuelles des conflits, les différends et des tensions entre différents groupes culturels, ethniques, linguistiques, religieux dans le pays, et leurs liens avec les acteurs non étatiques armés. Utiliser les rapports et articles de journaux ainsi que les entretiens avec des experts. Cartographier les régions et les zones où des risques d'incidents existent, et faire des représentations graphiques des tendances afin de mieux comprendre les régions et les tendances critiques.
- Effectuer une analyse du discours médiatique et déterminer la mesure dans laquelle les minorités/groupes marginalisés sont accusés par les dirigeants politiques et d'autres d'être à l'origine des difficultés politiques ou économiques que traverse actuellement le pays. Cartographier les régions, les médias, les auteurs et les fréquences et tendances des incidents.

3. Des conflits liés à l'évolution des rapports de force

Introduction

L'équilibre des pouvoirs d'un pays reste une caractéristique délicate susceptible d'être affectée par des processus politiques, tels que la mise en œuvre des accords de paix ; le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR) ; les réformes sociales ou morales profitant à ou marginalisant des groupes de citoyens ; la signature d'accords commerciaux internationaux ; et d'autres facteurs.

Les défaillances des systèmes institutionnels en place pour gérer les tensions accrues pendant les périodes de transition vers un cadre post-conflit peuvent engendrer des violences liées aux élections.³³ Le plus grand risque étant que ces faiblesses institutionnelles amplifient les tensions inhérentes à toute compétition électorale.³⁴ Le calendrier des grands processus politiques jouent un rôle important : par exemple, une élection anticipée combinée à un processus faible de DDR prépare le terrain pour des violences liées aux élections.³⁵

Cas empiriques et facteurs interdépendants

- *Les élections présidentielles, législatives et communales de 2010 au Burundi.* Le Burundi souffre d'une longue guerre civile depuis 1993 qui a modifié l'équilibre du pouvoir entre les deux factions ethniques rivales (les Hutus et les Tutsis) à des périodes différentes. Le pays a dû faire face à plusieurs assassinats de présidents, des coups d'État militaires, un changement de Constitution et plusieurs tentatives d'accords de paix. En 2009, une nouvelle transition et un nouveau processus de DDR ont été amorcés et ont eu une incidence sur les élections de 2010.³⁶ À cette période, le pays gérait les premières étapes d'un processus de DDR faible et troublé. En outre, les institutions de l'État n'avaient ni l'expérience et ni les capacités pour apporter des pistes démocratiques de réponse à ces obstacles. Ce sont là quelques enjeux majeurs qui ont servi de fondements aux violences liées aux élections. Parmi les incidents

³³ Sisk, Timothy D., « Elections in Fragile States: Between Voice and Violence », Institut universitaire des Hautes Études internationales de Denver, Colorado, 2007, p. 7 ; et Ndulo, Muna et Lulo, Sara, « Free and Fair Elections, Violence and Conflict », *Harvard ILJ Online* (Harvard College), 51 (2010), pp. 160, 165.

³⁴ Keane, John, *The Life and Death of Democracy* (London : Simon & Schuster UK Ltd, 2009) ; PNUD Groupe de la gouvernance démocratique, Bureau des politiques de développement, *Élections et prévention des conflits : Guide d'analyse, de planification et de programmation*, pp. 11-14, disponible sur <http://www.undp.org/publications/Elections_and_Conflict_Prevention.pdf>, consulté le 17 février 2012 ; et Pastor Robert A., « The Role of Electoral Administration in Democratic Transitions: Implications for Policy and Research », *Démocratisation*, 6/4 (1999), pp. 11-14, disponible sur <<http://www1.american.edu/ia/cdem/pdfs/roleelectoraladministration.pdf>>, consulté le 1^{er} juillet 2011.

³⁵ Fischer, Jeff, *Electoral Conflict and Violence: A Strategy for Study and Prevention*, Livre blanc de l'IFES (Washington, DC : Fondation internationale pour les systèmes électoraux [IFES], 2002), p. 7, disponible sur <<http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/untc/unpan019255.pdf>>, consulté le 1^{er} juillet 2011.

³⁶ GlobalSecurity.org, « Burundi Civil War » (non daté), disponible sur <<http://www.globalsecurity.org/military/world/war/burundi.htm>>, consulté le 21 juillet 2011 ; et Académie de droit international humanitaire et des droits humains de Genève, Projet sur l'État de droit dans les conflits armés (RULAC), « Burundi: Current Conflicts », Genève, 2011, disponible sur <http://www.adh-geneva.ch/RULAC/current_conflict.php?id_state=38>, consulté le 21 juillet 2011.

majeurs, on peut relever le boycott des élections, les attaques à la grenade, et les restrictions de participation pour certains partis politiques et organisations de la société civile, ainsi que le harcèlement et la torture de citoyens et politiciens.³⁷

Les facteurs interdépendants : les conditions socioéconomiques défavorables (*externe*) ; l'exclusion politique et sociale (*externe*) ; la présence de groupes non étatiques armés (*externe*) ; les griefs portant sur le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre (*externe*) ; les actions provocatrices et violentes de la part des partis politiques (*interne*) ; le rejet des résultats des élections (*interne*).³⁸

- *Les élections présidentielles et législatives de 2007 au Timor oriental*. La situation politique dans le pays est restée instable pendant plusieurs années, principalement en raison du conflit avec l'Indonésie et de l'indépendance qui a suivi en 2002.³⁹ Les facteurs historiques et sociaux, tels que le passé colonial du pays et ses institutions politiques, ont contribué aux violences électorales.⁴⁰ Les violences enregistrées au cours des élections de 2007 ont été commises par et contre les partisans des partis politiques, notamment pendant la période postélectorale. Au total, 162 incidents ont été enregistrés, parmi lesquels deux morts, environ 100 blessés et 7 000 familles déplacées.⁴¹

Les facteurs interdépendants : les conditions socioéconomiques défavorables (*externe*) ;⁴² la présence d'acteurs non étatiques armés (*externe*) ;⁴³ les actions provocatrices et violentes de la part des partis politiques (*interne*) ; l'inadéquation des dispositifs pour assurer la sécurité des élections (*interne*).⁴⁴

³⁷ El Abdellaoui, Jamila, « 2010 Elections Burundi's Next Test », Institut pour les études de sécurité, 22 octobre 2009, disponible sur <<http://reliefweb.int/node/330150>>, consulté le 4 juillet 2011 ; International Crisis Group, « Burundi : Du boycott électoral à l'impasse politique », Rapport Afrique n 169 (7 février 2011), p. i, disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/africa/central-africa/burundi/169%20Burundi%20-%20Du%20Boycott%20Electoral%20A%20L%20Impasse%20Politique>>, consulté le 4 juillet 2011 ; et Amnesty International, « Burundi Must Investigate Those Accused of Torturing Opposition Politicians », 23 août 2010, disponible sur <<http://www.amnesty.org/en/news-and-updates/burundi-must-investigate-those-accused-torturing-opposition-politicians-2010-08-23>>, consulté le 4 juillet 2010.

³⁸ International Crisis Group, « Burundi : Du boycott électoral à l'impasse politique » ; et GlobalSecurity.org, « Burundi Civil War ».

³⁹ Cutter, Ana et al., « Timor Leste Conflict Assessment: Final Report », Centre pour le règlement international des conflits (CICR), Université de Colombie et Fo Liman Ba Malu – Hakat Ba Oin, 31 juillet 2004, pp. 11, 12, disponible sur <<http://www.cicr-columbia.org/wp-content/uploads/2011/06/Timor-Leste-Conflict-Assessment-2004.pdf>>, consulté le 4 juillet 2011.

⁴⁰ Timor-Leste Armed Violence Assessment (TLAVA), « Electoral Violence in Timor-Leste: Mapping Incidents and Responses », Note d'information no. 3, 2009, p. 1, disponible sur <<http://www.timor-leste-violence.org/pdfs/Timor-Leste-Violence-IB3-ENGLISH.pdf>>, consulté le 18 janvier 2012.

⁴¹ Évaluation des violences armées au Timor-Leste, pp. 3-5.

⁴² Cutter, « Timor Leste Conflict Assessment ».

⁴³ International Crisis Group, « Timor-Leste's Parliamentary Elections », Briefing Asie n°65 (13 juin 2007), p. 7, disponible sur <http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/asia/south-east-asia/indonesia/b65_timor_leste_s_parliamentary_elections.pdf>, consulté le 19 décembre 2012.

⁴⁴ Timor-Leste Armed Violence Assessment, *Electoral Violence in Timor-Leste*, pp. 3-5.



Indicateurs observables

1. Le niveau auquel un cadre de transition faible, tel qu'un programme de DDR, un accord commercial ou une nouvelle constitution, change les pouvoirs relatifs des acteurs politiques clés ;
2. le niveau d'adhésion ou de désengagement civique face à une décision politique ou un acteur ;
3. l'existence et l'efficacité des mécanismes visant à promouvoir une culture de dialogue des partis politiques ; et
4. le niveau de la liberté de presse.

Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données

- Effectuer une expertise et analyser les effets de la constitution et d'autres cadres juridiques pertinents régissant la justice, les processus de DDR et/ou les accords commerciaux transitionnels. Observer les tendances de récidive ou de revirement des programmes de DDR. Cartographier les régions critiques.
- Analyser la qualité des mécanismes de règlement des contentieux entre les partis politiques. Mesurer et comparer la réussite des accords obtenus et respectés entre partis politiques. Cartographier les risques et produire des graphiques illustrant les tendances.
- Recueillir les données sur les niveaux d'adhésion ou de désengagement des groupes civiques aux décisions des acteurs politiques. Cartographier l'intensité des manifestations publiques et placer des marqueurs statiques là où se produisent de tels événements. Faire une représentation graphique des tendances.
- Enquêter sur les liens entre les forces militaires et certains groupes politiques donnés. Cartographier et placer les marqueurs.
- Recueillir les données sur le nombre d'incidents incluant les restrictions des libertés de la presse, notamment le harcèlement, les attaques et les poursuites contre les journalistes. Cartographier et représenter graphiquement les données, notamment des régions à haut risque, des victimes et des auteurs.

4. Une discrimination et des violences basées sur le genre

Introduction

Les violences basées sur le genre sont largement définies comme les formes les plus extrêmes de discrimination sexiste, qui se manifestent comme des actes causant des préjudices ou souffrances physiques, sexuels ou psychologiques, et la coercition ou la privation arbitraire de liberté, y compris la menace de tels actes.⁴⁵ Lorsque les violences basées sur le genre sont commises contre les femmes et les hommes, notamment en période de conflit et de guerre, le traumatisme et la stigmatisation publique des victimes sont les principaux obstacles à la signalisation des cas et des poursuites de ces crimes.⁴⁶ En outre, lorsque les institutions de l'État déjà inefficaces souffrant de corruption endémique, d'incompétence, de la méfiance du public et d'incapacité opérationnelle, sont davantage paralysées par l'éclatement de conflits et de violences liées aux élections, leur capacité à prévenir et poursuivre ces crimes et à protéger les victimes de violences axées sur le genre devient presque inexistante.

Les violences axées sur le genre, principalement contre les femmes et les filles, caractérisent plusieurs conflits politico-ethniques récents. Dans certains cas, les élections ont occasionné des flambées de violences dont les femmes et les filles ont été victimes. Dans d'autres cas, les violences contre les femmes constituent un outil de harcèlement politique et d'intimidation des candidates aux élections. En outre, les électrices continuent à être affectées de manière disproportionnée à travers diverses formes de violences ou de menaces de violences liées aux élections qui ont pour effet de les éloigner des bureaux de vote plus que les hommes.⁴⁷ Les auteurs de violences axées sur le genre peuvent être les acteurs étatiques et non étatiques tels que le personnel militaire de l'État et du secteur privé, les organes de sécurité et de police, les milices privées, et les individus qui ont un accès officiel ou officieux aux camps des personnes déplacées ou qui sont engagés dans des missions humanitaires.

⁴⁵ Assemblée générale des Nations unies, Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, Résolution 48/104, 1993, A/RES/48/104, Article 1^{er} ; et Carpenter, R. Charli, « Recognizing Gender-Based Violence Against Civilian Men and Boys in Conflict Situations », *Security Dialogue*, 37/1 (2006), pp. 83-103.

⁴⁶ Selon le rapport publié par la Commission Waki en 2008 (Commission d'enquête sur les violences post-électorales du Kenya) seules 30 femmes sur une multitude de victimes avaient accepté de témoigner, alors que la Commission n'a pas pu trouver un seul homme victime qui accepterait de témoigner sur les cas de violences axées sur le genre commises pendant les conflits postélectorales. *Final Report: Kenya Commission of Inquiry into the Post Election Violence (CIPEV)* (non daté), disponible sur <<http://www.scribd.com/doc/6845092/Waki-Report-of-the-Findings-of-the-Commission-of-Inquiry-into-the-PostElection-Violence-in-Kenya>>.

⁴⁷ Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'Homme (BIDDH), « Islamic Republic of Afghanistan: Presidential and Provincial Elections [2008] », 20 août 2009, disponible sur <<http://www.osce.org/odihr/elections/40753>>, consulté le 12 février 2012.



Les cas empiriques et les facteurs interdépendants

- *Les élections présidentielles de 2007 au Kenya.* Les femmes ont toujours souffert de diverses formes de discrimination et de violences axées sur le genre dans les sphères tant publiques que privées.⁴⁸ Au cours de la dernière décennie, nonobstant l'amélioration de la participation aux instances électives de gouvernance, d'éducation et de main-d'œuvre, les stéréotypes sexistes et les pratiques traditionnelles néfastes empêchent largement les femmes de se placer sur le même pied d'égalité que les hommes dans les différentes sphères de la vie politique et publique.⁴⁹

Les rapports de violences caractérisant les élections de 2007 ont mis en évidence plusieurs cas de viols, d'agressions sexuelles et d'excisions à travers les différentes régions.⁵⁰ Des actes commis par la police, les forces de sécurité et les milices armées loyales aux candidats à la présidentielle, y compris certaines personnes chargées de la protection des camps de déplacés. Les voisins, parents et présumés amis se sont également rendus coupables de nombreux actes de violence contre les femmes et les filles toutes origines ethniques confondues, et provenant principalement des régions pauvres. Parmi les quelques cas signalés de violences axées sur le genre commises contre les hommes, on a rapporté la circoncision et la castration des otages appartenant aux groupes rivaux.⁵¹ Selon plusieurs rapports, aucune enquête pertinente ou adéquate n'a eu lieu, car les organismes de l'État ne se sont pas montrés déterminés à enquêter sur les activités criminelles de leurs propres éléments.⁵²

Les facteurs interdépendants : les conditions socioéconomiques défavorables (*externe*) ; l'exclusion politique et sociale (*externe*) ; la présence des acteurs non étatiques armés (*externe*) ; les atteintes aux droits humains (*interne*) ; les conflits liés à l'évolution des rapports de force (*externe*) ;⁵³ l'inadéquation des dispositifs pour assurer la sécurité des élections (*interne*) ;⁵⁴ l'utilisation des médias par les partis politiques à des fins de provocation (*interne*) ;⁵⁵ la mauvaise gestion des résultats des élections (*interne*).⁵⁶

- *Les élections présidentielles de 2010 en Guinée.* En dépit des efforts déployés ces dernières années par le gouvernement pour améliorer la situation des femmes et,

⁴⁸ Creighton, Colin et Yieke, Felicia (eds), *Les Inégalités de genre au Kenya* ([Paris] : UNESCO, 2006), pp. 2-4.

⁴⁹ Orchardson-Mazrui, Elizabeth, « L'Impact des perceptions culturelles sur les questions de genre », in Creighton et Yieke (eds), *Les Inégalités de genre au Kenya*, pp. 159-80.

⁵⁰ Roberts, Mara J., *Conflict Analysis of the 2007 Post-election Violence in Kenya* (Charlottesville, Va. : New Dominion Philanthropy Metrics, 2009), disponible sur <http://www.ndpmetrics.com/papers/Kenya_Conflict_2007.pdf>, consulté le 30 juin 2011 ; et Institut français de recherche en Afrique (IFRA), *The General Elections in Kenya 2007*.

⁵¹ *Final Report: Kenya Commission of Inquiry into the Post Election Violence (CIPEV)*.

⁵² Ibid.

⁵³ Roberts, *Conflict Analysis of the 2007 Post-election Violence in Kenya* ; et Institut français de recherche en Afrique (IFRA), *The General Elections in Kenya 2007*, pp. 2, 11, 172, 202, 227, 228 et 369.

⁵⁴ Alston, « Report of the UN Special Rapporteur », p. 38, consulté le 1^{er} septembre 2011.

⁵⁵ Mbeke, Peter Oriare, « The Role of the Media in Conflict and Peace Building in Kenya: Draft Literature Review Report », avril 2009, p. 13, disponible sur <http://www.internews.org/pubs/kenya/LiteratureReview_ReportingPeaceKenya_20090415.pdf>, consulté le 21 octobre 2011.

⁵⁶ [Commission Krieglert], *Report of the Independent Review Commission*, pp. 35, 125, 129.

plus largement, l'égalité entre les femmes et les hommes en Guinée, les femmes continuent de faire face à des inégalités et discriminations généralisées axées sur les stéréotypes de genre qui sont profondément ancrés dans tous les milieux de la vie politique, publique et privée. Il existe des barrières structurelles à la capacité des femmes de jouir réellement de leurs droits politiques et économiques et de réclamer que justice soit faite sur les cas de discrimination et/ou de violences à leur encontre.

Les troubles politiques en fin 2009 ont été motivés par l'incapacité du président autoproclamé, le capitaine Moussa Dadis Camara, qui avait pris le pouvoir par un coup d'État fin 2008, à organiser les élections qu'il avait promises. Ces troubles ont été caractérisés par de très graves cas de violences ciblant les femmes. Dans une série d'attaques violentes orchestrées par les forces de sécurité contre les dirigeants de l'opposition et leurs partisans rassemblés à l'occasion d'un meeting pro-élections à Conakry le 29 septembre 2009, plus de 100 cas de viols et violences contre des femmes qui manifestaient ont été signalés.⁵⁷

Les facteurs interdépendants : les conditions socioéconomiques défavorables (*externe*) ; les conflits liés à l'évolution des rapports de force (*externe*) ; les plaintes portant sur le génocide, les crimes contre l'humanité et crimes de guerre (*externe*) ; les atteintes aux droits humains (*externe*).⁵⁸

Indicateurs observables

1. L'adéquation des dispositions constitutionnelles et/ou d'autres textes juridiques qui garantissent ou favorisent l'égalité des droits et des chances entre les hommes et les femmes ;
2. l'existence de mécanismes juridiques et politiques conçus dans le but de réduire les différentes formes d'inégalités entre les femmes et les hommes dans la vie publique, par exemple, les services d'emploi, d'enseignement et de santé ;
3. l'existence de systèmes de protection des victimes et de mécanismes efficaces de poursuites judiciaires, notamment pour les crimes de violences axées sur le genre ;
4. l'existence de politiques au sein des organismes de l'État, y compris les forces de l'ordre et les agences et services de sécurité (ASS), qui ont pour but de protéger et promouvoir les droits humains, notamment les droits des femmes et la lutte contre la discrimination axée sur le genre ;

⁵⁷ Human Rights Watch, « Guinea: "We Have Lived in Darkness": A Human Rights Agenda for Guinea's New Government », New York, 2010, p. 17.

⁵⁸ Ibid., pp. 1, 15, 17, 20 ; et Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), « Guinea: Country Profile of Human Development Indicators », *International Human Development Indicators*, 2010, disponible sur <<http://hdrstats.undp.org/en/countries/profiles/GIN.html>>, consulté le 19 juillet 2011.



5. le niveau de vulnérabilité des femmes aux crimes sexuels, tels que les viols et les agressions sexuelles en temps de paix ;
6. le niveau auquel les auteurs de violences axées sur le genre en période de conflit et de troubles jouissent d'impunité ;
7. les niveaux de stigmatisation que subissent les victimes de crimes axés sur le genre et le manque conséquent d'informations de la part de ces victimes ;
8. le nombre de cas de violences et de harcèlement à l'encontre des politiciens et des organisations de la société civile qui œuvrent en faveur de meilleures conditions pour les femmes, la participation accrue des femmes et les réformes sur l'égalité de genre ;
9. le nombre de cas ou signalements de liens entre les partis ou les acteurs politiques et les groupes qui s'adonnent aux violences sexuelles ;
10. la mesure dans laquelle les médias font usage d'un langage dénigrant et incendiaire pour désigner les défenseurs des droits des femmes et de l'égalité de genre ; et
11. la mesure dans laquelle les discriminations et violences axées sur le genre sont ignorées par les médias.

Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données

- Compiler les cadres juridiques les plus importants et les instruments relatifs à l'égalité de genre en mettant l'accent sur (a) l'accès à l'emploi, aux ressources et à l'éducation tant pour les hommes que pour les femmes ; (b) les droits civiques des femmes, particulièrement sur le mariage, le divorce, les droits parentaux, les régimes fonciers et d'autres aspects connexes ; (c) les mécanismes de poursuite des auteurs des violences axées sur le genre et de protection des victimes ; et (d) les politiques de genre au sein de l'administration publique, notamment dans le domaine de la sécurité. Analyser la législation afin d'en identifier les insuffisances. Utiliser les cartes pour marquer les régions où la législation locale n'est pas harmonisée, ou le cadre juridique existant est défaillant.
- Enquêter sur la mise en œuvre des dispositions juridiques et des procédures judiciaires impliquant des questions de genre. Créer les représentations graphiques des tendances. Indiquer les variations régionales dans la mise en œuvre des textes et les poursuites en matière de discrimination et des violences axées sur le genre, y compris les cas d'impunité et de stigmatisation des victimes.
- Recueillir les statistiques pertinentes, les rapports, les cartes et d'autres faits pertinents auprès des organisations reconnues sur les violences et autres aspects relatifs aux discriminations ou à l'exclusion fondée sur le genre. Mener des enquêtes ciblées. Interviewer les acteurs importants de différentes institutions, tels que les universitaires, les journalistes, et les employés de l'État et des organisations de la société civile, ainsi que les différents groupes ethniques et politiques, afin d'obtenir des informations pertinentes. Créer des cartes pour identifier les régions confrontées à des violences et discriminations accrues fondées sur le genre. Utiliser les marqueurs statiques pour signaler les zones de violences. Créer des graphiques pour montrer les tendances au fil du temps.
- Enquêter sur les liens probables entre les partis ou les acteurs politiques et les groupes violents qui utilisent les violences sexuelles comme arme de guerre. Cartographier les incidents et présenter les graphiques de données pour déterminer les tendances.
- Recueillir les données sur les cas où d'autres acteurs étatiques et non étatiques, tels que les ASS et les médias, ont été impliqués dans des discriminations et des violences axées sur le genre. Cartographier les régions et les incidents.



5. La présence d'acteurs non étatiques armés

Introduction

Les acteurs non étatiques armés sont des individus ou des groupes qui font usage de la violence pour atteindre leurs objectifs, mais qui n'agissent pas en tant que partie intégrante des forces régulières de l'État ou des institutions.⁵⁹ Il s'agit des rebelles ou des combattants des guérillas, des milices ou groupes paramilitaires, des chefs de clans armés, des seigneurs de guerre, des terroristes, des mercenaires et des sociétés de sécurité privées ainsi que des pillards.⁶⁰ Les problèmes liés aux acteurs non étatiques armés sont particulièrement aigus lorsqu'ils ont une présence directe dans le pays, même si leur présence dans les pays voisins peut tout autant augmenter les tensions.⁶¹ Ils ne respectent pas nécessairement les frontières et peuvent utiliser le territoire voisin comme base arrière où s'approvisionner en matériel. Si ces groupes ont un agenda politique, ils peuvent envisager une instabilité régionale.

La présence ou l'influence des acteurs armés non étatiques occasionne l'augmentation des risques de violence pendant les élections.⁶² Les groupes armés irréguliers peuvent déstabiliser le pays en truquant les élections.⁶³ Ils peuvent notamment recourir à l'intimidation des candidats et des électeurs.⁶⁴ Le risque de violences est particulièrement élevé lorsque les agences du secteur de la sécurité (ASS) ne disposent pas des capacités de réponse à des défis sécuritaires en plein essor ou lorsque certaines comptent avec les milices ou les groupes paramilitaires. Ces cas sont exacerbés lorsque l'État n'exerce pas le contrôle total sur son territoire ou lorsque les frontières poreuses favorisent les traversées illégales des groupes armés.⁶⁵

Cas empiriques et facteurs interdépendants

- *Les élections présidentielles et législatives de 2010 en Colombie.* La Colombie a été plongée dans un conflit violent pendant plus de 50 ans impliquant un large éventail d'acteurs armés non étatiques, des Forces armées révolutionnaires de Colombie

⁵⁹ Schneckener, « Fragile Statehood, Armed Non-State Actors and Security Governance », *Private Actors and Security Governance* (Genève : Centre pour le contrôle démocratique des forces armées [DCAF], 2006).

⁶⁰ Ibid.

⁶¹ Chuter, David, « From Threats to Tasks: Making and Implementing National Security Policy », *Journal of Security Sector Management* (Cranfield University, Shrivvenham), 5/2 (2007), p. 6, disponible sur <http://www.ssronline.org/jofssm/issues/jofssm_0502_chuter.pdf?CFID=3616679&CFTOKEN=33301837>, consulté le 5 juillet 2011.

⁶² Ferreira, Delia et al., *Dirty Money in Politics : How El Padrino's Contributions Affect Security in Latin America* (conference) (Washington, DC: Fondation internationale pour les systèmes électoraux [IFES], 2011), disponible sur <<http://www.ifes.org/Content/Videos/2011/How-El-Padrinos-Contributions-Affect-Security-in-Latin-America.aspx>>, consulté le 5 juillet 2011 ; et International Crisis Group, « Guatemala's Elections: Clean Polls, Dirty Politics », Policy Briefing, Briefing Amérique latine n°24 (Bogota/Bruxelles : ICG, 2011), disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/latin-america/B24%20Guatemala%20%20Clean%20Polls%20Dirty%20Politics.pdf>>, consulté le 5 juillet 2011.

⁶³ Schneckener, « Fragile Statehood », p. 32.

⁶⁴ Alston, « Report of the Special Rapporteur », p. 8.

⁶⁵ Schneckener, « Fragile Statehood », pp. 33-5.

(FARC) aux Autodéfenses unies de Colombie (AUC).⁶⁶ Ces deux groupes ont occasionné d'importantes distorsions dans le processus politique, souvent en modifiant radicalement les tendances électorales traditionnelles.⁶⁷

Les facteurs interdépendants : la présence des groupes criminels organisés (*externe*) ;⁶⁸ les plaintes relatives au génocide, aux crimes contre l'humanité et crimes de guerre (*externe*) ; les atteintes aux droits humains (*externe*) ;⁶⁹ la loi électorale contestée (*interne*) ; l'inadéquation des dispositifs pour assurer la sécurité des élections (*interne*) ; les problèmes lors des opérations de vote le jour du scrutin (*interne*).⁷⁰

- *Les élections présidentielles et provinciales de 2009 en Afghanistan*. L'histoire afghane récente est marquée par l'instabilité politique et par les Talibans qui continuent à mener des hostilités et attaques contre le gouvernement et les civils.⁷¹ Les processus électoraux sont l'une de leurs principales cibles. Lors des élections de 2009, les Talibans se sont rendus responsables de plusieurs menaces et actes terroristes dans la période préélectorale, ciblant essentiellement les candidats et leurs agents. En outre, au moins dix personnes, dont des agents de la Commission électorale, des candidats et des membres d'équipes de campagne ont été enlevés, et 31 personnes tuées le jour du scrutin.⁷²

⁶⁶ Sweig, Julia E., « What Kind of War for Colombia? », *Foreign Affairs*, 81/5 (septembre/octobre 2002), p. 123, disponible sur <<http://www.idia.net/foreignaffairs/SFR1.pdf>>, consulté le 6 juillet 2011 ; et Theidon, Kimberly, « Transitional Subjects: The Disarmament, Demobilization and Reintegration of Former Combatants in Colombia », *International Journal of Transitional Justice*, 1 (2007), pp. 72, 73, disponible sur <http://www.fas.harvard.edu/~anthro/theidon/theidon_pdf/theidon_IJTJ.pdf>, consulté le 6 juillet 2011.

⁶⁷ Organisation des États américains (OEA), Secrétaire des affaires politiques, *Informe Final de la Misión de Veeduría Electoral de la OEA sobre las Elecciones Legislativas Celebradas en la República de Colombia el 14 de Marzo de 2010*, 2010, OEA/Ser.GCP/doc.4508/10, p. 8 ; Organisation des États américains (OEA), Secrétaire des affaires politiques, *Informe Final de la Misión de Veeduría Electoral de la OEA sobre la Elección Presidencial y Segunda Vuelta Presidencial Celebradas en la República de Colombia el 30 de Mayo y el 20 de Junio de 2010*, OEA/Ser.GCP/doc.4515/10, 2010, pp. 19, 54 ; Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (UNHCHR), *ONU Derechos Humanos Observe Reducción Significativa de Violencia Durante las Elecciones*, UNHCHR, Bureau de Colombie, Bogotá, 2010, disponible sur <<http://www.hchr.org.co/publico/comunicados/2010/cp1007.pdf>>, consulté le 6 juillet 2011 ; et López Hernández, Claudia et al., *Y Refundaron la Patria... De Cómo Mafiosos y Políticos Reconfiguraron el Estado Colombiano*, Debate, Santafé de Bogotá, 2010.

⁶⁸ Felbab-Brown, Vanda, *Shooting Up : Counterinsurgency et the War on Drugs* (Washington, DC : Brookings Institution, 2010), pp. 1-12.

⁶⁹ Organisation des États américains (OEA), Secrétaire des affaires politiques, *Informe Final de la Misión de Veeduría Electoral de la OEA sobre las Elecciones Legislativas Celebradas en la República de Colombia el 14 de Marzo de 2010*, p. 8 ; Organisation des États Américains (OEA), Secrétaire des affaires politiques, *Informe Final de la Misión de Veeduría Electoral de la OEA sobre la Elección Presidencial y Segunda Vuelta Presidencial Celebradas en la República de Colombia el 30 de Mayo y el 20 de Junio de 2010*, pp. 19, 54 ; et Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (UNHCHR), *ONU Derechos Humanos Observe Reducción Significativa de Violencia*.

⁷⁰ Misión de Observación Electoral, « Mapas y Factores de Riesgo Electoral 2010 », mars 2010.

⁷¹ International Crisis Group, « Afghanistan: Elections and the Crisis of Governance », janvier 2010, disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/en/key-issues/research-resources/conflict-histories/afghanistan.aspx>>, consulté le 6 juillet 2011.

⁷² Alston, « Report of the Special Rapporteur », pp. 18, 19 ; International Crisis Group, « Afghanistan: Elections and the Crisis of Governance », Briefing Asia n° 96 (2009), pp. 7, 8, disponible sur <http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/asia/south-asia/afghanistan/b96_afghanistan___elections_and_the_crisis_of_governance.pdf>, consulté le 6 juillet 2011 ; et Human Rights Watch, « Afghanistan: Human Rights Concerns in Run-Up to Elections », 17 août 2009, disponible sur <<http://www.hrw.org/en/news/2009/08/17/afghanistan-human-rights-concerns-run-elections>>, consulté le 6 juillet 2011.



Les facteurs interdépendants : la présence d'acteurs non étatiques armés (*externe*) ;⁷³ les atteintes aux droits humains (*externe*) ; des plaintes portant sur le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre (*externe*) ;⁷⁴ la loi électorale contestée (*interne*) ; la mauvaise performance de l'organe de gestion électorale (*interne*) ; l'inadéquation du système de résolution des contentieux électoraux (*interne*) ; l'inadéquation des dispositifs pour assurer la sécurité des élections (*interne*) ; les problèmes lors de l'inscription des électeurs (*interne*) ; les problèmes lors du dépouillement et du décompte des bulletins de vote (*interne*).⁷⁵

Indicateurs observables

1. La présence d'acteurs non étatiques armés basés dans le pays ou s'infiltrant via les pays voisins, les lieux où ils sont présents et le nombre de cas d'ingérence de leur part ;
2. l'existence de territoires échappant au contrôle effectif du gouvernement central ;
3. la capacité des ASS à neutraliser efficacement les groupes non étatiques armés ;
4. le degré de circulation et la facilité d'accès aux armes légères et de petit calibre ;
5. l'existence et la nature des liens clandestins entre les institutions de l'État, les cadres du gouvernement et/ou les candidats politiques d'une part, et les acteurs non étatiques armés, d'autre part ; et
6. le nombre d'incidents de violence perpétrés par des acteurs non étatiques.

⁷³ Felbab-Brown, *Shooting Up*.

⁷⁴ Alston, « Report of the Special Rapporteur » ; et International Crisis Group, « Afghanistan: Elections and the Crisis of Governance ».

⁷⁵ Mission d'observation électorale de l'Union européenne, « Islamic Republic of Afghanistan: Final Report Presidential and Provincial Council Elections 20 august 2009 », p. 9, disponible sur <http://eeas.europa.eu/afghanistan/docs/2010_election_observation_afghanistan_final_report_0809_en.pdf>, consulté le 23 janvier 2012.

Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données

- Recueillir les données historiques et actualisées pertinentes sur la présence et les activités des acteurs non étatiques armés. Recueillir les statistiques, les rapports, les cartes et d'autres données pertinentes des ASS et d'autres organisations ayant des connaissances et données spécifiques sur la présence et les actions des acteurs non étatiques armés. Analyser les données historiques et les comparer avec la situation actuelle. Faire une représentation graphique des données et en observer les tendances ; créer les cartes géographiques des risques indiquant les régions où des groupes non étatiques armés sont actifs. Utiliser les marqueurs statiques pour cartographier les incidents impliquant les groupes non étatiques armés.
- Réaliser une vue générale rationnelle du cadre juridique du domaine de la sécurité, des ressources disponibles et la qualité des programmes de formation afin de comprendre les capacités des ASS à intervenir et neutraliser efficacement les acteurs non étatiques armés. Créer des cartes géographiques sur les risques qui distinguent les régions en fonction de la capacité des ASS à maîtriser efficacement la situation.
- Recueillir les données sur les incidents impliquant les acteurs non étatiques armés et les flux et accès aux armes légères. Faire une représentation graphique des données et en observer les tendances et les corrélations. Créer les cartes des risques et placer les marqueurs statiques, les cas échéants.

6. La présence de groupes criminels organisés

Introduction

La criminalité organisée désigne des groupes structurés qui existent depuis un certain temps et dont le but est de commettre des crimes ou délits graves en vue de gains matériels, financiers ou autres.⁷⁶ Parmi les principales activités de ces organisations, on note le trafic d'êtres humains, de migrants, de drogue, d'armes à feu, de ressources environnementales et de contrefaçons, ainsi que la piraterie maritime et la cybercriminalité.⁷⁷ Les grands groupes criminels touchent l'État et particulièrement les forces de sécurité différemment des autres acteurs violents. Ces groupes cherchent généralement à « confisquer » l'appareil de l'État, c'est-à-dire à assurer le contrôle des institutions étatiques pour atteindre leurs objectifs économiques.⁷⁸ Ils le font, par la corruption⁷⁹ et l'extorsion.⁸⁰ Ainsi, une fois l'État pris en otage et privé de sa capacité à assurer ses services, ces groupes ont tendance à ruiner les institutions étatiques et la légitimité politique.⁸¹

Les réseaux de grands groupes criminels, qui n'ont pas nécessairement d'aspirations politiques, sont intéressés par la protection de leurs « territoires ». Cela implique souvent de gagner les faveurs de la bureaucratie locale, du secteur de la sécurité, des juges et des procureurs ainsi que des politiciens locaux. Dans de tels cas, la criminalité organisée joue un rôle majeur dans les processus électoraux,⁸² et peut faire usage de la violence comme d'un outil pour atteindre ou conserver le contrôle d'un territoire.⁸³

Cas empiriques et facteurs interdépendants

- *Les élections présidentielles, législatives et municipales de 2011 au Guatemala.* Le Guatemala tente de régler le problème de la criminalité organisée depuis plusieurs années, et l'implication des représentants du gouvernement dans les activités de ces groupes illégaux a été révélée à plusieurs reprises.⁸⁴ Le grand banditisme est lié

⁷⁶ Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée, Article 2 al. b.

⁷⁷ Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC), *The Globalization of Crime: A Transnational Organized Crime Threat Assessment* (Vienne : UNODC, 2010), p. 1, disponible sur <http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta/TOCTA_Report_2010_low_res.pdf>, consulté le 5 juillet 2011.

⁷⁸ Hellman, Joel S. et al., « *Seize the State, Seize the Day: State Capture, Corruption, and Influence in Transition* », Document de travail de recherche sur les politiques n°2444 (Banque mondiale, Policy Research Dissemination Center, 2000), pp. 2-4.

⁷⁹ Reed, Quentin, *Squeezing a Balloon? Challenging the Nexus between Organised Crime and Corruption* (Bergen : U4 Anti-Corruption Resource Centre, 2009), pp. 9-14.

⁸⁰ Dobovšek, Bojan, « Economic Organized Crime Networks in Emerging Democracies », *International Journal of Social Economics*, 35/9 (2008), pp. 683-7.

⁸¹ Ferreira et al., *Dirty Money in Politics*.

⁸² Ibid.

⁸³ Dunne, Sean, « Elections and Security », Focus On, ACE, Le réseau du savoir électoral, 2006, disponible sur <<http://aceproject.org/ace-en/focus/elections-and-security/onePage>>, consulté le 6 juillet 2011.

⁸⁴ Panner, Morris et Beltrán, Adriana, « Battling Organized Crime in Guatemala », *Americas Quarterly* (Americas Society et Council of the Americas), 2010, disponible sur <<http://www.americasquarterly.org/node/1899>>, consulté le 7 juillet 2011 ; et International Crisis Group, « Guatemala: Squeezed between Crime and Impunity », Rapport Amérique n°33 (Bogotá/Bruxelles : ICG, 2010), pp. 3-6, disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/latin-america/33%20Guatemala%20---%20Squeezed%20Between%20Crime%20and%20Impunity.pdf>>, consulté le 7 juillet 2011.

aux trafics de drogue et d'armes en partance et en provenance du Mexique et des États-Unis. Récemment, les violences ont dépassé les niveaux qu'avait connus le pays pendant 36 ans de conflit armé.⁸⁵ Les élections en particulier représentent une opportunité pour le grand banditisme de prendre le contrôle des voies de transit en créant des alliances avec les élus aux postes clés du gouvernement.⁸⁶ Les violences qui caractérisent les élections de 2007⁸⁷ se sont reproduites au cours des élections de 2011. Les violences de la période préélectorale ont pris la forme de meurtres de candidats, de leurs familles, de militants des partis et du personnel électoral.⁸⁸

Les facteurs interdépendants : les conditions socioéconomiques défavorables (*externe*) ; les conflits liés à l'évolution des rapports de force (*externe*) ;⁸⁹ les actions provocatrices et violentes de la part des partis politiques (*interne*) ; l'inadéquation des dispositifs pour assurer la sécurité des élections (*interne*) ; l'inadéquation du système de résolution des contentieux électoraux (*interne*).⁹⁰

- *Les élections présidentielles de 2009 en Guinée-Bissau*. Les réseaux de criminalité organisée, principalement les narcotrafiquants qui cherchent à utiliser la Guinée-Bissau comme voie de transit, ont apporté une vague de violences et de corruption, qui affecte tous les domaines de gouvernance.⁹¹ Cette situation a débordé sur les élections présidentielles de 2009 après l'assassinat du président.⁹² Malgré le déroulement globalement ordonné de cette compétition politique,⁹³ un sentiment général de tension et d'insécurité régnait pendant les élections. Des incidents tels que le meurtre d'un candidat et membre d'un parti politique à la veille du lancement de la campagne, ainsi que des allégations de meurtres et arrestations arbitraires des responsables gouvernementaux, ont été enregistrés.⁹⁴

Les facteurs interdépendants : les conditions socioéconomiques défavorables (*externe*) ; des conflits liés à l'évolution des rapports de force (*externe*) ; les atteintes aux droits

⁸⁵ Ibid., p. 1.

⁸⁶ Ferreira et al., *Dirty Money in Politics*.

⁸⁷ Alston, « Report of the Special Rapporteur », pp. 18, 19.

⁸⁸ International Crisis Group, « Guatemala's Elections: Clean Polls, Dirty Politics », p. 1.

⁸⁹ Ibid., p. 2 ; et Panner et Beltrán, « Battling Organized Crime in Guatemala ».

⁹⁰ International Crisis Group, « Guatemala's Elections: Clean Polls, Dirty Politics », consulté le 26 janvier 2012.

⁹¹ Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC), « Cocaine Trafficking in West Africa: The Threat to Stability and Development (with special reference to Guinea-Bissau) », 2007, p. 5, disponible sur <http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/West%20Africa%20cocaine%20report_10%2012%2007.pdf>, consulté le 7 juillet 2011 ; et Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC), *The Globalization of Crime*, pp. 6, 97, 100, 221, 236.

⁹² Moncrieff, Richard, « Guinea-Bissau: The Post-Election Test », OpenDemocracy, 2009, disponible sur <<http://www.opendemocracy.net/article/guinea-bissau-the-post-election-test-0&action=edit>>, consulté le 7 juillet 2011.

⁹³ « Commissioners Ferrero-Waldner and De Gucht on the Second Round of Presidential Elections in Guinea Bissau », Bruxelles, IP/09/1196, 26 juillet 2009, disponible sur <http://www.euombissau.org/en/PDF/Press/Commissioners_Ferrero-Walner_and_De_Gucht_on_the_second_round_of_Presidential_Elections_in_Guinea_Bissau_26_Juillet_2009.pdf>, consulté le 7 juillet 2011.

⁹⁴ Mission d'observation électorale de l'Union européenne, « Guinea Bissau: Final Report, Early Presidential Election 2009 », pp. 3, 4, disponible sur <http://www.euombissau.org/en/PDF/Final_report/Guinea%20Bissau%20Pres%20Election%202009%20Final%20Report%20FINAL%20ENG.pdf>, consulté le 7 juillet 2011.



humains (*externe*) ;⁹⁵ le manque de formation des agences chargées de la sécurité (*interne*).⁹⁶

Indicateurs observables

1. L'existence de mécanismes et de politiques légaux adéquats pour résoudre le problème de la criminalité organisée dans le pays ;
2. l'existence de mécanismes de redevabilité applicables aux actions du secteur de la sécurité ;
3. la présence de grands groupes criminels dans le pays, et leurs effectifs et localisation ;
4. la présence de grands groupes criminels dans un pays voisin, et leurs effectifs et localisation ;
5. l'existence et la nature de liens clandestins entre les grands groupes criminels d'une part et les institutions de l'État, y compris les ASS, les responsables gouvernementaux et les candidats politiques, d'autre part ;
6. le nombre d'incidents violents liés aux acteurs de la criminalité organisée ;
7. le nombre de cas signalés où de grands groupes criminels ont affecté l'intégrité des processus électoraux ; et
8. l'existence d'intérêts économiques pour les acteurs de la criminalité organisée à influencer sur les agendas politiques.

⁹⁵ Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC), « Cocaine Trafficking in West Africa », pp. 11-16 ; et Mission d'observation électorale de l'Union européenne, « Guinea Bissau: Final Report, Early Presidential Election 2009 », p. 5.

⁹⁶ « Bissau Military Kills Politicians », *BBC News*, 6 juin 2009, disponible sur <<http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/8084525.stm>>, consulté le 1^{er} janvier 2012.

Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données

- Compiler et analyser la qualité des instruments et politiques juridiques créés pour résoudre le problème de la criminalité organisée dans le pays, ainsi que les mécanismes juridiques en matière de redevabilité des forces de sécurité. Cartographier les régions où les lois ne sont pas harmonisées ou mises en œuvre.
- Recueillir les données pertinentes historiques et actuelles sur la présence et les activités des acteurs de la criminalité organisée. Recueillir les statistiques, les rapports, les cartes et d'autres données pertinentes des ASS et des organisations ayant des connaissances spécifiques et des données sur la présence et les actions des acteurs de la criminalité organisée. Analyser les données historiques et les comparer à la situation actuelle. Faire une représentation graphique de données pour en observer les tendances, et créer des cartes géographiques des risques indiquant les régions où les acteurs de la criminalité organisée sont actifs. Utiliser des marqueurs statiques pour cartographier les incidents impliquant les groupes armés non étatiques.
- Réaliser une vue générale rationnelle du cadre juridique du secteur de la sécurité, des ressources disponibles et de la qualité des programmes de formation afin de mieux saisir les capacités des ASS à intervenir et neutraliser efficacement les acteurs de la criminalité organisée. Créer des cartes géographiques des risques distinguant les régions en fonction de la capacité des ASS à gérer le problème avec efficacité.
- Recueillir les données sur les incidents impliquant la criminalité organisée. Faire une représentation graphique des données et en observer les tendances et les corrélations. Créer les cartes des risques et placer les marqueurs statiques, le cas échéant.
- Recueillir les données et fournir des analyses rationnelles des intérêts économiques des acteurs de la criminalité organisée et les tactiques qu'ils utilisent pour influencer l'agenda politique. Cartographier les régions qui subissent le plus l'influence des acteurs de la criminalité organisée, tant par l'utilisation de moyens violents que par la captation de l'État.

7. Des plaintes portant sur le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre

Introduction

Le génocide est un crime international commis par voie de meurtres de membres d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux, ainsi que par d'autres actions qui touchent gravement les conditions de survie du groupe, avec l'intention de le détruire en tout ou en partie.⁹⁷ Les crimes contre l'humanité sont d'ordre plus général, et renvoient à des actions de l'ordre des attaques généralisées ou systématiques contre des civils. Il s'agit des meurtres, de l'extermination, de la réduction en esclavage, de l'emprisonnement ou d'autres formes de privation grave de liberté physique, de la torture, du viol et des disparitions forcées de personnes, ainsi que des migrations forcées.⁹⁸ Les crimes de guerre sont par ailleurs des infractions graves aux Conventions de Genève et à d'autres lois et pratiques applicables aux conflits armés internationaux et non internationaux, notamment les actions ciblées contre les civils.⁹⁹

Les crimes tels que le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre affectent les sociétés à tel point que le processus électoral ne peut guère échapper à leurs conséquences. Au lendemain du génocide, des crimes contre l'humanité ou des crimes de guerre, les tensions entre les groupes ethniques sont généralement toujours croissantes et les probabilités d'alimenter de nouvelles violences à travers les élections sont élevées.¹⁰⁰ De même, les déplacements internes créent une situation anormale susceptible d'affecter les élections.¹⁰¹ La réinstallation des personnes déplacées entraîne souvent de nouveaux conflits et affrontements dans leurs communautés d'accueil. Les personnes déplacées font donc souvent l'objet d'actes d'intimidation et de harcèlement au moment des élections. En outre, si les déplacés peuvent rentrer, les vieilles tensions resurgissent souvent, et les élections ne feront qu'attiser les anciens et nouveaux mécontentements.¹⁰²

⁹⁷ Article 6, Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

⁹⁸ Article 7, Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

⁹⁹ Article 8, Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

¹⁰⁰ United States Holocaust Memorial Museum, « Building Democracy from the Ashes of Genocide? Elections in Sudan, 2010 », disponible sur <http://www.ushmm.org/mobile/blog_entry/3048>, consulté le 8 juillet 2011.

¹⁰¹ Brancati, Dawn et Snyder, Jack L., « Time to Kill: The Impact of Election Timing on Post-Conflict Stability », *Journal of Conflict Resolution*, 24 juillet 2012, p. 26.

¹⁰² Brun, Cathrine, « Local Citizens or Internally Displaced Persons? Dilemmas of Long Term Displacement in Sri Lanka », *Journal of Refugee Studies*, 16/4 (décembre 2003), pp. 376-97 ; Norberg, Carin et Obi, Cyril (eds), *Reconciling Winners and Losers in Post-Conflict Elections in West Africa: Political and Policy Imperatives* (Uppsala : Nordiska Afrikainstitutet, 2007), p. 7 ; et Mooney, Erin et Jarrah, Balkees, « Safeguarding IDP Voting Rights », Institution Brookings et Université de Bern, 2005, p. 55, disponible sur <<http://idpkeyresources.infocollections.org/index/assoc/0000/d04459/000.pdf>>, consulté le 8 juillet 2011.

Cas empiriques et facteurs interdépendants

- *Les élections présidentielles de 2010 au Rwanda.* Le Rwanda accueille plusieurs groupes ethniques, les Hutus (majoritaires) et les Tutsis (minoritaires) étant les principaux. Le conflit entre Hutus et Tutsis perdure à travers des flambées de violence depuis l'époque coloniale. Pendant le génocide de 1994, environ 800 000 personnes ont été tuées et de nombreuses femmes violées dans le cadre de la tentative d'extermination de la population tutsie.¹⁰³ La vie politique du Rwanda se caractérise par des tensions ethniques bien antérieures au génocide, mais qui sont devenues plus aiguës et évidentes par la suite.¹⁰⁴ Cette situation s'est reflétée lors des élections de 2010.¹⁰⁵ Au cours de la période préélectorale, le gouvernement avait été accusé de resserrer le contrôle des médias et de toute forme d'opposition. Ont également fait l'objet de nombreuses menaces et agressions des membres des partis d'opposition et des journalistes. Les journalistes ont été persécutés, et deux candidats à la présidentielle ont été arrêtés.¹⁰⁶

Les facteurs interdépendants : les conditions socioéconomiques défavorables (*externe*) ; l'exclusion politique et sociale (*externe*) ; des conflits liés à l'évolution des rapports de force (*externe*) ;¹⁰⁷ des actions provocatrices et violentes de la part des partis politiques (*interne*) ; l'accès inéquitable aux médias et le favoritisme (*interne*).¹⁰⁸

- *Les élections présidentielles et législatives de 2010 au Sri Lanka.* Le Sri Lanka a connu un conflit qui a duré 26 ans entre les forces gouvernementales et les séparatistes, les Tigres de libération de l'Eelam tamoul, occasionnant des déplacements massifs de la population vers le nord du pays. Les dernières phases de la guerre ont été les pires pour les personnes déplacées et, même si nombre d'entre elles sont rentrées, leurs conditions de vie demeurent une préoccupation.¹⁰⁹ Cela a aggravé une situation

¹⁰³ United Human Rights Council, Armenian Youth Federation, Western United States, « Genocide in Rwanda », 2011, disponible sur <http://www.unitedhumanrights.org/genocide/genocide_in_rwanda.htm>, consulté le 8 juillet 2011.

¹⁰⁴ Beswick, Danielle, *Democracy, Identity and the Politics of Exclusion in Post-Genocide Rwanda: The Case of the Batwa* (La Haye : Institut néerlandais pour la démocratie multipartite (NIMD), (non daté), p. 8, disponible sur <http://www.nimd.org/documents/D/democracy_-_identity_-_and_the_politics_of_exclusion_in_post-genocide_rwanda_-_the_case_of_batwa.pdf>, consulté le 8 juillet 2011.

¹⁰⁵ Garrison, Ann, *Rwanda's 1994 Genocide and the 2010 Elections*, Global Research, 2010, disponible sur <<http://www.globalresearch.ca/index.php?context=va&aid=17183>>, consulté le 8 juillet 2011.

¹⁰⁶ Kurland, Sienna, *Rwanda: Violence and Political Oppression Escalating in Months before August Elections* (Stoneham : Institut international pour la justice et le développement, 2010), disponible sur <<http://www.iijd.org/index.php/news/entry/rwanda-violence-and-political-oppression-escalating-in-months-before-aout/>>, consulté le 8 juillet 2011 ; et Human Rights Watch, Kigali, « Rwanda : Les attaques contre les partis de l'opposition doivent cesser », 2010, disponible sur <<https://www.hrw.org/fr/news/2010/02/09/rwanda-les-attaques-contre-les-partis-de-lopposition-doivent-cesser>>, consulté le 8 juillet 2011.

¹⁰⁷ Ibid. ; Beswick, *Identity and the Politics of Exclusion* ; IRIN, « Rwanda: Rwandans Prepare for First Post-Genocide Elections » IRIN, Nairobi, 26 mars 1999, disponible sur <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/reliefweb_pdf/node-45089.pdf>, consulté le 21 février 2012 ; et Kurland, *Rwanda: Violence and Political Oppression*.

¹⁰⁸ Secrétariat du Commonwealth, « Report of the Commonwealth Observer Group Rwanda Presidential Elections, 9 August 2010 », disponible sur <<http://www.thecommonwealth.org/files/229333/FileName/RWANDAFINALREPORT-PrintVersion.pdf>>, consulté le 26 janvier 2012 ; « Une trentaine de médias suspendus à quelques jours de l'élection présidentielle », Reporters sans frontières, 2 août 2010, disponible sur <<http://fr.rs.f.org/rwanda-une-trentaine-de-medias-suspendus-02-08-2010,38075.html>>, consulté le 26 janvier 2012.

¹⁰⁹ Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (UNHCR), *2011 UNHCR Country Operations Profile: Sri Lanka*, 2011, disponible sur <<http://www.unhcr.org/pages/49e4878e6.html>>, consulté le 8 juillet 2011.

politique déjà instable,¹¹⁰ avec des conséquences évidentes sur les élections et leur déroulement pacifique.¹¹¹ La période préélectorale de 2010 a notamment connu de nombreuses attaques violentes contre les candidats, les militants et sympathisants des partis politiques.¹¹²

Les facteurs interdépendants : l'exclusion politique et sociale (*externe*) ; des conflits liés à l'évolution des rapports de force (*externe*) ;¹¹³ le manque de formation des agences chargées de la sécurité (*interne*) ; l'accès inéquitable aux médias et le favoritisme (*interne*) ; les actions provocatrices et violentes des partis politiques (*interne*).¹¹⁴

Indicateurs observables

1. Le nombre et la localisation des cas de génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre enregistrés ;
2. l'ampleur du changement du paysage ethnique et politique d'un pays en raison du génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre ;
3. l'existence d'un cadre juridique et de mécanismes adéquats pour protéger les populations vulnérables, telles que les personnes déplacées et d'autres victimes du conflit, et promouvoir leur participation à la vie politique nationale ;
4. l'existence de cadres de politiques de justice pénale pour gérer les crimes contre l'humanité, le génocide et les crimes de guerre ;
5. le niveau auquel les poursuites et les procès au cours d'un processus électoral exacerbent les tensions entre les groupes rivaux ;

¹¹⁰ International Crisis Group, « Sri Lanka: A Bitter Peace », Update Briefing, Briefing Asie n°99 (Colombo/Bruxelles : ICG, 2010), pp. 2-8, 17, disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/asia/south-asia/sri-lanka/b99%20sri%20lanka%20a%20bitter%20peace.pdf>>, consulté le 8 juillet 2011 ; et Puddington, Arch, « Freedom in the World 2010: Erosion of Freedom Intensifies », Freedom House, 2010, p. 10, disponible sur <http://www.sithi.org/admin/upload/media/%5B2011-01-13%5DFreedom%20in%20the%20World%202010%20Survey%20Release/Overview_Freedom%20in%20the%20World%202010.pdf>, consulté le 8 juillet 2011.

¹¹¹ Norwegian Refugee Council, Internal Displacement Monitoring Centre, « Civilians in the Way of Conflict: Displaced People in Sri Lanka », Genève, 2007, pp. 28-9, 127-8, disponible sur <<http://www.internal-displacement.org/publications/2007/civilians-in-the-way-of-conflict-displaced-people-in-sri-lanka>>, consulté le 8 juillet 2011.

¹¹² Centre de surveillance des violences électorales, « Final Report on Election Related Violence and Malpractices », Colombo, 2010, p. 35 ; Centre for Policy Alternatives (CPA), « Monitoring Election Violence in Sri Lanka Parliamentary Election 2010 », Communiqué n° 8 (2010), disponible sur <<http://cpalanka.org/monitoring-election-violence-in-sri-lanka-parliamentary-election-2010-media-communic-8/>>, consulté le 8 juillet 2011 ; « Sri Lanka: Ban Concerned over Rising Violence Ahead of Presidential Polls », Centre d'actualités de l'ONU, 2010, disponible sur <<http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=33536&Cr=&Cr1=>>>, consulté le 8 juillet 2011 ; et « Déclaration de la haute représentante /vice-présidente Mme Catherine Ashton, sur la situation préélectorale à Sri Lanka », IP/10/37, Bruxelles, 2010, disponible sur <http://europa.eu/rapid/press-release_IP-10-37_fr.htm>, consulté le 8 juillet 2011.

¹¹³ International Crisis Group, « Sri Lanka: A Bitter Peace » ; Puddington, « Freedom in the World 2010 » ; Norwegian Refugee Council, « Civilians in the Way of Conflict » ; et Centre de surveillance des violences électorales, « Final Report on Election Related Violence and Malpractices ».

¹¹⁴ Secrétariat du Commonwealth, « Report of the Commonwealth Expert Team Sri Lanka Presidential Elections 26 January 2010 », disponible sur <<http://www.thecommonwealth.org/files/220094/FileName/FINALREPORT-CET2010PrintVersion.pdf>>, consulté le 27 janvier 2012 ; et Centre for Policy Alternatives (CPA), « Monitoring Election Violence », consulté le 27 janvier 2012.

6. le nombre et la localisation des personnes déplacées et des réfugiés ;
7. l'existence de conditions de retour et les effectifs réels des rapatriés ;
8. le nombre d'incidents relatifs à des agressions de personnes déplacées et de rapatriés ;
et
9. l'existence et les effets des programmes de réconciliation.

Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données

- Recueillir les données historiques sur le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. Créer des cartes pour indiquer l'ampleur des crimes commis. Marquer la localisation géographique des atrocités à l'aide des marqueurs statiques.
- Recueillir les données démographiques au niveau du pays et au niveau régional pour comprendre les changements sur le paysage ethnique et politique dus au génocide, aux crimes contre l'humanité et des crimes de guerre. Cartographier les régions pour distinguer des changements significatifs de représentation ethnique et politique. Faire une représentation graphique des données pour créer des colonnes comparatives présentant les données avant et après les atrocités.
- Recueillir les données sur le cadre juridique et les mécanismes existants, notamment le système de justice pénale, établis pour protéger les populations vulnérables, tels que les personnes déplacées et autres victimes du conflit, et promouvoir leur participation à la vie politique nationale. Cartographier les régions en fonction du niveau de mise en œuvre de ces mécanismes et leurs effets. Faire la représentation graphique des tendances reflétant l'augmentation ou la diminution de la représentation politique par différents groupes au fil du temps.
- Recueillir les données sur le nombre de personnes déplacées et de réfugiés, le nombre de rapatriés vers leurs localités d'origine, et les incidents impliquant les communautés et les rapatriés. Créer des cartes géographiques indiquant les zones de concentration des personnes déplacées et les rapatriés. Créer des cartes pour illustrer la dimension du processus de rapatriement. Faire une représentation graphique des données précisant les tendances.

8. Des atteintes aux droits humains

Introduction

Les droits humains ou droits fondamentaux sont « les droits inhérents à tous les êtres humains » qu'un État est tenu de protéger et promouvoir.¹¹⁵ Un État viole les droits humains lorsqu'il ne parvient pas à respecter les limites que lui impose la loi sur l'usage de la force, telles que la nécessité et la proportionnalité de la force par rapport à la menace.¹¹⁶

En cas de violation des droits humains dans un pays et en l'absence de véritables mécanismes et culture de l'État de droit, les risques de violences et d'autres atteintes aux droits humains pendant la période électorale s'accroissent de manière significative.¹¹⁷ Par exemple, au cours des meetings politiques, le manque de directives et de formation appropriées de la police en matière de gestion des foules et de l'usage de la force, auquel s'ajoute le manque de mécanismes efficaces et efficaces de redevabilité, peut conduire à des violences engendrées par les services de sécurité.¹¹⁸

Cas empiriques et facteurs interdépendants

- *Les élections présidentielles de 2009 en Iran.* Pendant longtemps, l'Iran a été le théâtre de différents types d'atteintes aux droits humains, dont la torture ; les peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (tels que les flagellations et l'amputation) ; les exécutions publiques ; l'absence de procédure régulière ; la répression des libertés de rassemblement et d'association pacifiques ; et la suppression de la liberté d'opinion et d'expression.¹¹⁹ Ces types d'abus affectent l'ensemble du spectre des activités politiques et les élections en particulier. Les élections de 2009 ont été fortement contestées et de nombreuses manifestations ont suivi la publication des résultats.¹²⁰ Les affrontements entre les forces de sécurité et les manifestants se sont soldés par plusieurs morts, des tortures et des détentions sans procès équitable.¹²¹

Les facteurs interdépendants : l'exclusion politique et sociale (*externe*) ; des conflits liés à l'évolution des rapports de force (*externe*) ; le manque de formation des

¹¹⁵ Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (OHCHR), « Que sont les droits de l'homme », disponible sur <<http://http://www.ohchr.org/FR/Issues/Pages/WhatareHumanRights.aspx>>, consulté le 23 juin 2011.

¹¹⁶ Steiner, Henry J., « International Protection of Human Rights », Malcolm D. Evans (ed.), *International Law*, 2^e éd. (Oxford : Oxford University Press, 2006), p. 772.

¹¹⁷ Ibid.

¹¹⁸ Alston, « Report of the Special Rapporteur », p. 15.

¹¹⁹ Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, « Interim Report of the Secretary-General on the Situation of Human Rights in Iran », 16^e session, Document de l'ONU A/HRC/16/75, pp. 4-14.

¹²⁰ Alem, Yasmin, *Duality by Design: The Iranian Electoral System* (Washington, DC : Fondation internationale pour les systèmes électoraux [IFES], 2011), p. 52.

¹²¹ Alston, « Report of the Special Rapporteur », p. 16 ; Human Rights Watch, « Post-Election Iran », 2010, disponible sur <<http://www.hrw.org/en/node/83044>>, consulté le 8 juillet 2011 ; et Human Rights Watch, « The Islamic Republic at 31: Post-Election Abuses Show Serious Human Rights Crisis », New York, 2010, p. 1.

agences chargées de la sécurité (*interne*) ; l'inadéquation du système de résolution des contentieux électoraux (*interne*) ; le rejet des résultats des élections (*interne*).¹²²

- *Les élections présidentielles de 2010 en Côte d'Ivoire*. Le conflit en Côte d'Ivoire a été marqué par des violations des droits humains et la faiblesse de l'État de droit, particulièrement depuis 2002. Ces violations ont été caractérisées par l'utilisation excessive de la force par les forces de sécurité, ainsi que le harcèlement, l'extorsion et l'intimidation réguliers de la population, avec très peu voire aucun mécanisme d'application de la redevabilité pour contrôler ces incidents et en poursuivre les auteurs.¹²³

Les abus ont été particulièrement notoires lors des élections contestées de 2010, lorsque le président sortant, ayant perdu aux urnes, a refusé de reconnaître les résultats. Les violences ont été particulièrement aiguës pendant les périodes électorale et postélectorale, et plusieurs ont porté sur l'intimidation des électeurs et la répression violente des manifestations, ainsi que le meurtre d'au moins 300 personnes ; auxquels s'ajoutent les enlèvements, les violences sexuelles, les disparitions forcées, le recrutement forcé des jeunes, les arrestations arbitraires et le déplacement forcé de plus de 35 000 personnes.¹²⁴

Les facteurs interdépendants : les conditions socioéconomiques défavorables (*externe*) ; l'exclusion politique et sociale (*externe*) ; des conflits liés à l'évolution des rapports de force (*externe*) ;¹²⁵ la présence d'acteurs non étatiques armés (*externe*) ;¹²⁶ la loi électorale contestée (*interne*) ;¹²⁷ le rejet des résultats des élections (*interne*).¹²⁸

¹²² Human Rights Watch, « The Islamic Republic at 31 », p. 1 ; Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, « Interim Report of the Secretary-General on the Situation of Human Rights in Iran », p. 52 ; Alston, « Report of the Special Rapporteur », p. 16 ; et Human Rights Watch, « Post-Election Iran ».

¹²³ Human Rights Watch, « Côte d'Ivoire: Les coûts des droits de l'homme devant une impasse politique, Rapport de Human Rights Watch », 2005, pp. 1-2.

¹²⁴ Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, « Rapport de la Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire », 16^e session, Document de l'ONU A/HRC/16/79, pp. 1-2 ; International Crisis Group, « Côte d'Ivoire : faut-il se résoudre à la guerre ? », Rapport Afrique n°171 (Dakar/Bruxelles : ICG, 2011), pp. 1-3 ; et Human Rights Watch, « Côte d'Ivoire : le Procureur de la CPI demande l'autorisation d'ouvrir une enquête », Bruxelles, 2011, disponible sur <<https://www.hrw.org/fr/news/2011/06/23/cote-divoire-le-procureur-de-la-cpi-demande-lautorisation-douvrir-une-enquete>>, consulté le 11 juillet 2011.

¹²⁵ Human Rights Watch, « Côte d'Ivoire : The Human Rights Cost » ; Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, « Rapport de la Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire » ; Human Rights Watch, « Côte d'Ivoire : le Procureur de la CPI demande l'autorisation d'ouvrir une enquête » ; et International Crisis Group, « Côte d'Ivoire : faut-il se résoudre à la guerre ? ».

¹²⁶ International Crisis Group, « Une période critique pour stabiliser la Côte d'Ivoire », Rapport Afrique n°176 (1^{er} août 2011), pp. 2, 3, 5, 6, disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/africa/west-africa/cote-divoire/176%20Une%20periode%20critique%20pour%20stabiliser%20la%20Cote%20d-Ivoire.pdf>>, consulté le 17 février 2012.

¹²⁷ Centre d'actualités des Nations unies, « ICC Prosecutor Seeks Authorization to Probe Côte d'Ivoire Violence », 23 juin 2011, disponible sur <<http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=38817&Cr=ivoire&Cr1=>>, consulté le 27 juin 2012.

¹²⁸ « Ivory Coast Deadline for ICC Testimony », *BBC News*, 17 juin 2011, disponible sur <<http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-13815109>>, consulté le 23 septembre 2011 ; et Aljazeera.net, « "Hundreds killed" in Cote d'Ivoire violence », disponible sur <<http://english.aljazeera.net/news/africa/2011/04/2011141232021597365.html>>, consulté le 23 septembre 2011.



Les indicateurs observables

1. Le nombre de cas historiques et récents recensés d'atteintes aux droits humains liées aux processus électoraux et les dépassant, notamment à des intérêts politiques et impliquant les acteurs politiques en tant que victimes ou auteurs, et les journalistes, les militants de la société civile, les intellectuels et autres ;
2. l'existence d'un cadre juridique adéquat, de procédures et de formations visant à assurer le contrôle et les mécanismes de redevabilité pour les actes du domaine de la sécurité ; et
3. le niveau auquel les auteurs des violations des droits humains sont poursuivis, notamment le système pénal civil et militaire.

Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données

- Recueillir les données sur la situation historique et actuelle, à savoir les statistiques, les rapports, les cartes et d'autres informations pertinentes provenant de multiples sources telles que les sources gouvernementales, de la société civile et des universités. Si les données ne sont pas exhaustives, organiser la collecte de données au moyen d'enquêtes et entretiens avec les différents groupes sociaux. Garantir la représentation des genres. Faire un distinguo entre les violations des droits humains ayant des connotations politiques, ethniques, religieuses, sexuelles et autres. Créer des cartes pour indiquer la gravité des violations des droits humains. Placer les marqueurs statiques pour montrer les localités géographiques des incidents. Faire une représentation graphique et comparer les lignes de tendances. Présenter les données dans les colonnes pour chaque catégorie respective, par exemple, victimes/auteurs.
- Recueillir et analyser les dispositions et procédures juridiques définissant les règles d'engagement des ASS. Analyser la formation des ASS relative à la compréhension et au respect des droits fondamentaux, particulièrement les droits et obligations relatifs aux processus électoraux. Réaliser des sondages publics au niveau national et régional afin de jauger le niveau de confiance dont jouissent les ASS et le gouvernement. Cartographier les zones où les ASS jouissent de très peu de confiance et où les mesures prises ne suffisent pas à garantir la capacité et les connaissances des ASS dans la prévention des violations des droits humains.
- Recueillir les données sur les poursuites des cas de violations des droits humains à travers le système pénal civil et militaire. Représenter graphiquement les données sur les affaires et les décisions. Cartographier les régions où la plupart des procédures judiciaires ont lieu. Inclure des données sur l'échec des poursuites des violations des droits humains.

9. Des risques environnementaux

Introduction

Les risques environnementaux sont liés à une situation ou un état de faits constituant une menace pour l'environnement immédiat.¹²⁹ Ils comportent également des dangers chimiques, biologiques et naturels. Par exemple, un déversement de produits chimiques, une épidémie de VIH/SIDA ou une épidémie soudaine de choléra constituent un danger chimique ou biologique.¹³⁰ Un aléa naturel est lié à des phénomènes tels que les incidents atmosphériques, hydrologiques, géologiques et les feux de friche. Ces menaces graves et intenses peuvent sévèrement perturber la vie sociale,¹³¹ causant des pertes de vies humaines, des dommages ou pertes de biens, l'interruption des services de base, l'effondrement des infrastructures et dans certains cas des migrations forcées.¹³²

En particulier, les multiples couches de perturbations que peuvent déclencher les aléas naturels, qui s'étendent de l'effondrement des infrastructures et de la communication à la destruction totale de villages et de villes, ont un impact sur la vie politique d'une nation.¹³³ Dans certains cas, ces séries de perturbations incitent à violence.¹³⁴ Les élections au lendemain d'une catastrophe naturelle sont souvent très complexes, car elles sont confrontées non seulement à des difficultés logistiques extraordinaires, mais à un risque élevé de troubles et de violences susceptibles de faire dérailler le processus électoral.

Les cas empiriques et les facteurs interdépendants

- *Les élections présidentielles et législatives de 2010 en Haïti.* Après le tremblement de terre et l'épidémie de choléra qui ont dévasté une grande partie du pays, les institutions et les autorités politiques d'Haïti ont souffert amèrement, et les élections n'ont pas fait exception.¹³⁵ L'instabilité de cette période, combinée aux nombreux

¹²⁹ Smith, K. et Petley, David N., *Environmental Hazards: Assessing Risk and Reducing Disasters*, 5^e éd. (New York : Routledge, 2009).

¹³⁰ Strand, Per et al. *HIV/AIDS and Democratic Governance in South Africa: Illustrating the Impact on Electoral Processes* (Pretoria : Institut pour la démocratie en Afrique du Sud [IDASA], 2004), disponible sur <<http://www.idasa.org/media/uploads/outputs/files/AIDS%20and%20governance%20Elections%20Report%20Final.pdf>>, consulté le 31 janvier 2012.

¹³¹ Organisation des États américains (OEA), *Disaster, Planning et Development : Managing Natural Hazards to Reduce Loss* (Washington, DC : OEA, 1990), disponible sur <<http://www.oas.org/dsd/publications/unit/oea54e/ch05.htm#TopOfPage>>, consulté le 11 juillet 2011.

¹³² Annan, Kofi A., « An Increasing Vulnerability to Natural Disasters », *International Herald Tribune*, 10 septembre 1999, disponible sur <<http://www.un.org/News/ossg/stories/articleFull.asp?TID=34&Type=Article>>, consulté le 11 juillet 2011.

¹³³ Buchanan-Smith, Margie et Christoplos, Ian, « Natural Disasters Amid Complex Political Emergencies », *Humanitarian Exchange Magazine* (Humanitarian Practice Network), Issue 27 (2004), disponible sur <<http://odihpn.org/magazine/natural-disasters-amid-complex-political-emergencies/>>, consulté le 11 juillet 2011.

¹³⁴ Organisation mondiale de la santé (OMS), *Violence and Disasters* (Genève : WHO, 2005), disponible sur <http://www.who.int/violence_injury_prevention/publications/violence/violence_disasters.pdf>, consulté le 11 juillet 2011.

¹³⁵ International Crisis Group, « Haiti: The Stakes of the Post-quake Elections », Rapport Amérique latine/Caraïbes n°35 (Port-au-Prince/Bruxelles : ICG, 2010), pp. 1-3, disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/latin-america/Haïti/35%20Haïti%20-%20The%20Stakes%20of%20the%20Post-Quake%20Elections.pdf>>, consulté le 11 juillet 2011 ; et « Haiti Cholera Outbreak "Stabilizing" – But Could Affect Elections », *Christian Science Monitor*, 25 octobre 2010, disponible sur <<http://www.csmonitor.com/World/Americas/2010/1025/Haiti-cholera-outbreak-stabilizing-but-could-affect-election>>, consulté le 30 janvier 2012.

écueils de l'organisation des événements autour du processus électoral, a suscité un grand mécontentement de la population, déclenchant ainsi les violences pendant la période postélectorale.¹³⁶

Les facteurs interdépendants : les conditions socioéconomiques défavorables (*externe*) ; des conflits liés à l'évolution des rapports de force (*externe*) ;¹³⁷ la discrimination et les violences basées sur le genre (*externe*) ;¹³⁸ les problèmes lors des opérations de vote le jour du scrutin (*interne*) ; le rejet des résultats des élections (*interne*).¹³⁹

- *Les élections présidentielles de 2011 en Ouganda*. L'exposition constante aux risques naturels constitue un défi majeur pour la stabilité de l'Ouganda. Les glissements de terrain et les inondations ont été à l'origine de nombreux décès et épidémies en 2010,¹⁴⁰ et ont exercé des pressions sur une situation politique déjà instable.¹⁴¹ Les frustrations généralisées et l'exigence d'amélioration des services publics ont contribué aux violences pendant la période des élections de 2011. Bien que la situation générale soit restée sous contrôle, il a été fait usage de la force contre les dirigeants de l'opposition et leurs partisans,¹⁴² un opposant politique et un journaliste ont été agressés, et des émeutes ont éclaté dans le nord du pays.¹⁴³

Les facteurs interdépendants : l'exclusion politique et sociale (*externe*) ; des conflits liés à l'évolution des rapports de force (*externe*) ; les atteintes aux droits humains

¹³⁶ « Haiti: Ban Appeals for End to Violence after Election Results Announced », Centre d'actualité des Nations unies, 8 décembre 2010, disponible sur <<http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=36996&Cr=Haïti&Cr1>>, consulté le 11 juillet 2011 ; et International Crisis Group, « Post-quake Haiti: Security Depends on Resettlement and Development », Briefing Amérique latine/ Caraïbes n°25 (Port-au-Prince/Bruxelles : ICG, 2011), p. 2, disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/latin-america/Haïti/B25%20Post-quake%20Haïti%20-%20Security%20Depends%20on%20Resettlement%20and%20Development.pdf>>, consulté le 11 juillet 2011.

¹³⁷ Ibid. ; Taft-Morales, Maureen, *Haiti's National Elections: Issues and Concerns* (Washington, DC : Congressional Research Service, 2011), pp. 1-3, disponible sur <http://assets.opencrs.com/rpts/R41689_20110323.pdf>, consulté le 11 juillet 2011 ; International Crisis Group, « Haiti: The Stakes of the Post-quake Elections » ; et Solé, Ricardo, « Haiti: Violence, Gangs, and a Fragile State on the Brink of Crisis », dans Silvia Hidalgo et Augusto López-Claros (eds), *The Humanitarian Response Index 2007: Measuring Commitment to Best Practice* (Madrid : Development Assistance Research Associates [DARA], 2008), pp. 95-100, disponible sur <http://daraint.org/wp-content/uploads/2010/10/HRI_2007_COMPLETE_REPORT.pdf#page=112>, consulté le 11 juillet 2011.

¹³⁸ Human Rights Watch, « A Vote to Help Women Around the World » (2 décembre 2010), disponible sur <<http://www.hrw.org/news/2010/12/02/vote-help-women-around-world>>, consulté le 17 février 2012.

¹³⁹ « As Haitian Elections Near, UN Voices Concern at Electoral Violence », Centre d'actualités de l'ONU, 16 mars 2011, disponible sur <<http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=37793#VxXqEUb-mpQ>>, consulté le 23 septembre 2011.

¹⁴⁰ Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), *Uganda : Humanitarian Profile 2011* (New York/Genève : OCHA, 2011), p. 4, disponible sur <[http://ochadms.unog.ch/quickplace/cap/main.nsf/h_Index/2011_Uganda_HP/\\$FILE/2011_Uganda_HP_SCREEN.pdf?openElement](http://ochadms.unog.ch/quickplace/cap/main.nsf/h_Index/2011_Uganda_HP/$FILE/2011_Uganda_HP_SCREEN.pdf?openElement)>, consulté le 11 juillet 2011.

¹⁴¹ Akijul, *Towards the Uganda 2011 Elections : An Assessment of Conflict Risks and Mitigating Mechanisms* (Kampala : Akijul Enabling Change Ltd, avril 2010), disponible sur <<http://www.williamtsuma.com/sites/default/files/towards-uganda-2011-elections-assessment-conflict-risks-and-mitigation-mechanisms-akijul-2010.pdf>>, consulté le 21 février 2012.

¹⁴² Amnesty International, « Uganda: Investigate Use of Force against Protestors », 2011, disponible sur <<http://www.amnesty.org/en/library/asset/AFR59/012/2011/en/382727b5-6ef8-46df-8934-b5b5847b1140/afr590122011en.pdf>>, consulté le 11 juillet 2011.

¹⁴³ « Élections en Ouganda : Yoweri Museveni Face à Kizza Besigye », BBC News, 2011, disponible sur <<http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-12496701>>, consulté le 11 juillet 2011 ; « L'Ouganda pourrait être au bord du printemps Africain » (Éditorial), *Washington Post*, 15 juin 2011, disponible sur <http://www.washingtonpost.com/opinions/uganda-could-be-close-to-an-african-spring/2011/06/13/AGsdj9UH_story.html>, consulté le 11 juillet 2011.

(*externe*) ;¹⁴⁴ la loi électorale contestée (*externe*) ; le manque de formation des agences chargées de la sécurité (*interne*) ; des actions provocatrices et violentes de la part des partis politiques (*interne*).¹⁴⁵

Les indicateurs observables

1. Le niveau auquel les régions d'un pays sont exposées ou en proie à des risques environnementaux, tels que les risques biologiques (le choléra, la grippe, le VIH/SIDA, le paludisme) ; les risques naturels (les éruptions volcaniques, les tremblements de terre, les tsunamis, les inondations et les sécheresses) ; les risques chimiques (les accidents professionnels ; les déversements des déchets toxiques, la pollution des sources d'approvisionnement en eau ; les fuites accidentelles des produits toxiques), etc. ;
2. le nombre et le caractère des conséquences historiques des catastrophes naturelles et environnementales, notamment la déstabilisation politique, les crises humanitaires, la criminalité croissante, les pertes économiques, et la destruction des infrastructures ; et
3. l'existence et la qualité des systèmes d'alerte précoce au niveau local, national et régional, la réduction des risques de catastrophe naturelle et environnementales et les réponses y relatives.

¹⁴⁴ Akijul, *Vers les élections de 2011 en Ouganda*, p. 13 ; et Human Rights Watch, « Les préparatifs des élections : Redevabilité face aux violences électorales », New York, 2009, pp. 8-9.

¹⁴⁵ Mission d'observation électorale de l'Union européenne « Ouganda : Rapport final des élections générales 18 février 2011 », 10 mars 2011, pp. 5, 22, 23, 27, disponible sur <http://www.eucom.eu/files/pressreleases/english/eucom_uganda2011_final_report_en.pdf>, consulté le 30 janvier 2012.



Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données

- Recueillir les données historiques, notamment les statistiques, les rapports, les cartes et d'autres informations pertinentes sur les catastrophes environnementales ou naturelles. Désagréger les données afin d'identifier les cycles d'occurrences des catastrophes, les modèles saisonniers/des cycles et les régions concernées. Créer des cartes des risques géographiques. Faire une représentation graphique des lignes de tendance démontrant les risques saisonniers.
- Recueillir les données historiques sur les conséquences des catastrophes environnementales ou naturelles. De manière particulière, analyser les cas où une catastrophe a pu déclencher l'instabilité politique. Recueillir les données et analyser d'autres effets des catastrophes sur les processus électoraux, tels que l'incapacité d'organiser des élections dans un district ou une circonscription électorale donnée à cause d'une catastrophe ; de l'impact négatif d'une catastrophe sur la participation des citoyens, particulièrement lorsque certains groupes ont été touchés ; etc. Cartographier les régions où les catastrophes ont le potentiel de faire dérailler ou influencer négativement sur les processus électoraux.
- Effectuer une analyse rationnelle des capacités et de la volonté nationales et régionales de répondre aux menaces des catastrophes naturelles et environnementales et leur occurrence réelle. Cartographier les régions préoccupantes.

10. Une couverture médiatique contraire à l'éthique

Introduction

L'éthique ou la déontologie sous-entend ce qui est correct, équitable, juste, impartial, respectueux et/ou responsable. En raison de son impact sur le public, la pratique déontologique est essentielle dans les médias.¹⁴⁶ Dans les sociétés en proie à des conflits, en particulier, les couvertures médiatiques contraires à l'éthique ou non-déontologiques peuvent exacerber des conflits et déclencher des violences.¹⁴⁷ Elles peuvent être le résultat du contrôle politique et d'abus de la part des médias¹⁴⁸ et/ou d'un journalisme irresponsable qui s'adonne au sensationnalisme.¹⁴⁹ Les manifestations des couvertures médiatiques contraires à l'éthique sont particulièrement dangereuses dans le contexte des processus électoraux très contestés que connaissent les sociétés en proie à des conflits.¹⁵⁰

Cas empiriques et facteurs interdépendants

- *Les élections générales de 2008 au Zimbabwe.* De nombreuses preuves indiquent que le parti du président Robert Mugabe a fait usage sans relâche de la compagnie Zimbabwe Broadcasting Cooperation (ZBC) pour diffuser sa propagande¹⁵¹ dans le but de discréditer l'opposition et d'améliorer l'image du parti au pouvoir.¹⁵² Depuis les années 1980, les journalistes ayant exprimé une voix indépendante sont harcelés, arrêtés, détenus ou assassinés.¹⁵³ Lors de l'élection générale de 2008, la ZBC, qui domine l'espace de la radio et de la télévision au Zimbabwe, a été fortement critiquée par la société civile pour ses discours haineux visant à intimider l'opposition et ses partisans. Selon une organisation de la société civile œuvrant dans la surveillance des émissions d'informations pendant la campagne électorale, la ZBC a approuvé et amplifié les discours haineux au cours des émissions d'actualité et d'informations à la télévision et sur les pages d'actualités et des chroniques de la presse écrite.¹⁵⁴

¹⁴⁶ Une définition de la déontologie des médias peut être consultée sur <<http://www.environmentalhistory.org/billkovarik/media-law-coms-400/3-ethics/>>, consulté le 28 juin 2013.

¹⁴⁷ Rolt, Francis, « The Media: Reaching Hearts and Minds », Paul van Tongeren, Malin Brenk et Juliette Verhoeven (eds), *People Building Peace* (Boulder, Colo. : Lynne Rienner Publishers Inc., 2005), pp. 175-7.

¹⁴⁸ Frohardt, Mark et Temin, Jonathan, « Use and Abuse of Media in Vulnerable Societies », Rapport spécial USIP n°110 (octobre 2003), pp. 1-4, disponible sur <http://www.internews.org/sites/default/files/resources/media_peace_full_report.pdf>, consulté le 27 juin 2013.

¹⁴⁹ Ramadhan, Shamsia, « Peace Journalism in Post-election Kenya », *New Routes* 2/2013, disponible sur <<http://folkebernadotteacademy.se/Documents/Fredsmiljonen/Bilder%20Fredsmiljonen/Media%20for%20peace%20Kenya%202013.pdf?epslanguage=sv>>, consulté le 9 août 2013.

¹⁵⁰ Atuobi, Samuel Mondays, « Election-related Violence in Africa », *Conflict Trends* (ACCORD) 2008/01, p. 12, disponible sur <http://www.accord.org.za/images/downloads/ct/ct_2008_1.pdf>, consulté le 26 juin 2013.

¹⁵¹ « Zimbabwe's State TV Services Faces its 1st Rival », *Financial Times*, 25 juillet 2013.

¹⁵² Moyce, Andrew, « The Media Environment Leading up to Zimbabwe's 2008 Elections » (non daté), p. 44, disponible sur <http://www.kas.de/upload/dokumente//2010/05/Defying_3.pdf>, consulté le 28 juin 2013.

¹⁵³ Ibid, p. 44.

¹⁵⁴ Media Monitoring Project Zimbabwe, « The Language of Hate » (non daté), p. 4, disponible sur <<http://www.mmpz.org/sites/default/files/articles/The%20Language%20of%20Hate%202009.pdf>>, consulté le 28 juin 2013.

Les facteurs interdépendants : Les actions provocatrices et violentes de la part des partis politiques (*interne*) ; la présence des acteurs non étatiques armés (*externe*) ;¹⁵⁵ la loi électorale contestée (*interne*) ; le rejet des résultats des élections (*interne*).¹⁵⁶

- *Les élections générales de 2007 au Kenya*. Après la libéralisation du secteur des médias publics à partir de 2002, certains organes de presse ont commencé à « fonctionner librement et parfois de manière téméraire et irresponsable ». ¹⁵⁷ Lors de l'élection générale de 2007, la radiodiffusion, à grands renforts de langage agressif et de discours haineux, a contribué à la recrudescence des tensions qui ont coûté la vie à plus de 1500 personnes. ¹⁵⁸ Selon la Commission nationale kenyane des droits humains (KNCHR), qui a examiné le rôle des médias pendant les élections de 2007, les maisons de presse avaient déjà pris parti avant la tenue des élections, de nombreux rédacteurs en chef s'étaient « compromis », et certains organes de presse étaient devenus « sensationnels », alarmant inutilement leur public et « attisant leur passions ». ¹⁵⁹ Plusieurs stations de radio locales (diffusant en langue vernaculaire) ont été épinglées pour avoir fait passer sur les antennes des discours haineux pendant les émissions de débat public ou d'intervention par téléphone animées par des journalistes, des artistes ou des disques-jockeys irresponsables. ¹⁶⁰

Les facteurs interdépendants : l'exclusion politique et sociale (*externe*) ; les conflits liés à l'évolution des rapports de force (*externe*) ;¹⁶¹ la discrimination et les violences basées sur le genre (*externe*) ;¹⁶² l'inadéquation des dispositifs pour assurer la sécurité des élections (*interne*) ;¹⁶³ l'utilisation des médias par les partis politiques à des fins de provocation (*interne*) ;¹⁶⁴ la mauvaise gestion des résultats des élections (*interne*).¹⁶⁵

¹⁵⁵ International Crisis Group, « Negotiating Zimbabwe's Transition », Rapport Afrique n°51 (21 mai 2008), pp. 1, 6, 7, disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/africa/southern-africa/zimbabwe/B051%20Negotiating%20Zimbabwe%20Transition.pdf>>, consulté le 25 juillet 2013.

¹⁵⁶ EISA — Rapport de Mission d'observation électorale au Zimbabwe, « EISA Election Observer Mission Report » n°28 (2008), disponible sur <<http://www.eisa.org.za/pdf/zimomr08.pdf>>, consulté le 25 juillet 2013.

¹⁵⁷ Office des Communications publiques, République du Kenya, « Commission of Inquiry into the Post Election Violence », 2008, p. 296, disponible sur <<http://www.communication.go.ke/media.asp?id=739>>, consulté le 16 juin 2013.

¹⁵⁸ Roberts, Mara J., *Conflict Analysis of the 2007 Post-election Violence in Kenya* (Charlottesville, Va. : New Dominion Philanthropy Metrics, 2009), disponible sur <http://www.ndpmetrics.com/papers/Kenya_Conflict_2007.pdf>, consulté le 30 juin 2011 ; et l'Institut français de recherche en Afrique (IFRA), *Les Élections générales au Kenya 2007*, pp. 2, 11, 172, 202, 227, 228, 369.

¹⁵⁹ Office des Communications publiques, République du Kenya, « Commission of Inquiry into the Post Election Violence », pp. 298-9, consulté le 16 juillet 2013.

¹⁶⁰ BBC World Service Trust, *The Kenyan 2007 elections and their aftermath: the role of media and communication*, avril 2008, p. 4, disponible sur <http://downloads.bbc.co.uk/worldservice/trust/pdf/kenya_policy_briefing_08.pdf>, consulté le 12 août 2013.

¹⁶¹ International Crisis Group, « Kenya in crisis », Rapport Afrique n°137 (21 février 2008), p. 9, disponible sur <http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/africa/horn-of-africa/kenya/137_kenya_in_crisis_web.pdf>, consulté le 1^{er} septembre 2011.

¹⁶² Ibid. ; et Roberts, *Conflict Analysis of the 2007 Post-election Violence in Kenya*.

¹⁶³ Alston, Philip, « Report of the UN Special Rapporteur on Extrajudicial, Summary or Arbitrary Executions. Addendum: Election-related Violence and Killings », Document de l'ONU A/HRC/14/24/Add.7 (18 mai 2010), p. 38, disponible sur <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/E002895AFBE42ABA492577370007FFE9-Full_Report.pdf>, consulté le 1^{er} septembre 2011.

¹⁶⁴ Mbeke, Peter Oriare, « The Role of the Media in Conflict and Peace Building in Kenya: Draft Literature Review Report », avril 2009, p. 13, disponible sur <http://www.internews.org/pubs/kenya/LiteratureReview_ReportingPeaceKenya_20090415.pdf>, consulté le 21 octobre 2011.

¹⁶⁵ [Commission Kriegler], *Report of the Independent Review Commission on the General Elections Held in Kenya on 27 December 2007*, pp. 35, 125, 129, disponible sur <http://www.dialoguekenya.org/docs/FinalReport_consolidated.pdf>.

Indicateurs observables

1. L'existence d'un code de déontologie professionnelle des médias ;
2. la mesure dans laquelle les maisons de presse (nationales et locales) respectent le code de déontologie professionnelle ; et
3. le degré auquel les règles et règlements définissant les rôles et les responsabilités des médias dans les processus électoraux sont mis en œuvre par les organes compétents.

Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données

- Examiner les données historiques des couvertures médiatiques contraires à l'éthique, du nombre et des acteurs impliqués. Faire usage des rapports et des données médiatiques pertinents et interroger des experts. Cartographier les régions et les localités historiques des risques d'incidents, et créer des diagrammes des tendances pour avoir une vue générale des phases électorales critiques.
- Collaborer avec les organes de surveillance et de réglementation des médias et les organisations de la société civile afin de cartographier les zones où la couverture médiatique contraire à l'éthique est pratiquée (journaux locaux et à la radio) ainsi que les localités où des plaintes ont été enregistrées. Produire des cartes de différentes couleurs pour distinguer les régions en fonction de l'ampleur du problème. Utiliser les facteurs cumulatifs pour présenter et surveiller le nombre d'incidents et de plaintes enregistrées. Produire des graphiques pour analyser les tendances.

Le présent Guide sur les facteurs internes est un document d'appui à l'*outil de gestion des risques électoraux*. Associé au Guide sur les facteurs externes, cet ouvrage est destiné à guider l'utilisateur de l'outil de gestion des risques électoraux dans une liste de contrôle plus large permettant d'identifier les risques électoraux dans un pays donné avec un cadre électoral précis.

L'outil GRE est conçu pour permettre à ceux dont le mandat ou l'intérêt est de veiller à ce que les élections soient pacifiques et crédibles. Les utilisateurs visés sont les organes de gestion électorale, les agences du secteur de la sécurité, la société civile et d'autres acteurs étatiques et non étatiques. L'outil GRE vise le renforcement des capacités de l'utilisateur à comprendre, analyser et atténuer les risques électoraux, notamment les risques susceptibles de dégénérer.

L'outil GRE est intégré dans un logiciel à trois modules interactifs (apprendre-analyser-agir), à utiliser en tant que ressource, ensemble ou séparément.

IDEA INTERNATIONAL
Strömsborg
SE-103 34 Stockholm
Suède
Tél : +46 8 698 37 00
Fax : +46 8 20 24 22
E-mail : info@idea.int
Site Internet : idea.int

